LES PARTIS POLITIQUES AU CANADA

G.-A. LAFLEUR
A. BABIN

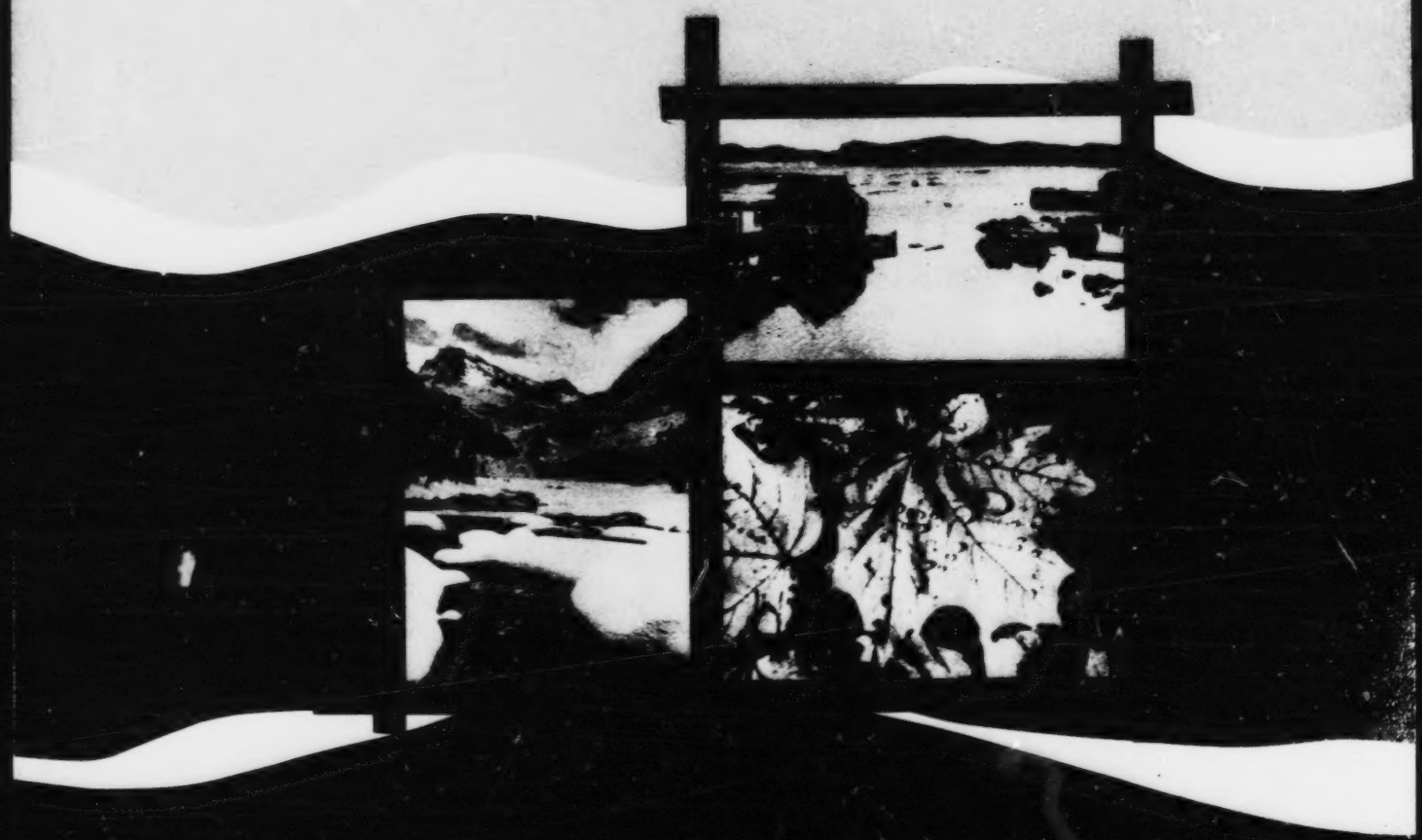

Page-couverture

Mention: Office national du film

Port du village de Durrell, Terre-Neuve.
Ruisseau en amont de Emperor Falls, Mt. Robson, C.-B.
Feuille d'érable et rosée, Muskoka, Ont.

LES PARTIS POLITIQUES AU CANADA

Texte: Guy-Antoine Lafleur
Professeur
Département de Science politique
Université Laval

Traitement pédagogique: Andrée Babin, géographe-didacticienne, Télé-Université
Université du Québec

Sous la direction de: Hervé Boudreault, Institut d'Études pédagogiques de l'Ontario

Benoît Robert, Université Laval

Recherche subventionnée par la Fondation d'Études du Canada
Juin 1981

Table des matières

Préface	.....	1
Avant-propos	.....	2
Introduction	.....	3
Section I	*Origine et performance des grands partis canadiens*	5
	1. Origine	7
	2. Performance	15
	Notes bibliographiques	21
	Aspect pédagogique	23
	Annexe 1	28
	Annexe 2	29
Section II	*Origine et performance des tiers-partis et des partis régionaux*	31
	1. Le Mouvement Progressiste	33
	2. Le Crédit Social	35
	3. Le Mouvement socialiste	38
	4. Le Parti Communiste Canadien	40
	5. Le courant nationaliste au Québec	41
	Notes bibliographiques	45
	Aspect pédagogique	47
	Annexe 1	52
	Annexe 2	56
	Annexe 3	58
	Annexe 4	59
	Annexe 5	60
	Annexe 6	61
Section III	*L'organisation des partis politiques*	63
	Notes bibliographiques	73
Section IV	*Programmes et politiques des partis*	75
	Notes bibliographiques	84
	Conclusion	85
	Aspect pédagogique	87
	Annexe 1	93
	Annexe 2	94
	Suggestion d'activité pratique	97

Liste des tableaux

- Statistiques électorales fédérales en pourcentage des votants et des sièges 16
- Statistiques électorales fédérales, Québec, Ontario, 1878-1980, en pourcentage des votants et des sièges 17
- Parti au pouvoir au parlement fédéral du Canada et dans les provinces 1896-1980 20
- Présentation chronologique des grands partis politiques canadiens, 1763 au début du 20e siècle 28
- Résultats officiels des élections générales du 29 octobre 1973 et du 15 novembre, 1976, au Québec 52
- Concordance des circonscriptions électorales (1980) et des régions administratives, au Québec 56
- Organigramme simplifié du Parti Libéral du Canada 66
- Organigramme simplifié de l'Association Progressiste Conservateur du Canada 67
- Organigramme simplifié du Nouveau Parti Démocratique 68
- Organigramme du Parti Libéral du Québec 69
- Organigramme du Parti Québécois 72
- Liste alphabétique des candidats élus aux élections de 1976 .. 94

Liste des cartes

Carte du Canada en 1792 8
Circonscriptions électorales, région de Montréal 60
Circonscriptions électorales, région de Québec 61

Préface

La présente monographie sur les partis politiques canadiens s'insère dans une série de questions que la Fondation d'Études du Canada destine aux enseignants et aux élèves de niveaux collégial et secondaire (2e cycle).

Cette monographie comporte d'une part, l'étude descriptive des partis politiques canadiens, envisagée sous l'angle historique, idéologique, organisationnel et fonctionnel. À l'étude des grands partis traditionnels, s'ajoute ceux des tiers-partis et des partis régionaux.

Des notes bibliographiques accompagnent chacun des quatre grands thèmes.

D'autre part, un traitement didactique suit chacun des exposés d'ordre académique. Les grands objectifs visés par l'aspect pédagogique sont les suivants:

1. susciter, chez les élèves, un éveil politique;
2. les amener à développer un comportement politique;
3. développer, chez les élèves, la critique et l'interrogation face aux grandes orientations des partis politiques.

Cet outil pédagogique contient des *Activités pédagogiques*, comme telles, s'adressant surtout aux élèves de niveau secondaire, et des *Projets de recherche* conçus davantage pour les élèves de niveau collégial. Cependant, les uns et les autres peuvent être adaptés à ces divers niveaux, de même qu'à des contextes scolaires variés.

Avant-propos

Beaucoup de jeunes et de moins jeunes sont de plus en plus cyniques lorsqu'il s'agit de politique. De plus, bien que moins répandue, chez les jeunes, la "partisannerie" demeure dans notre société.

L'étude des partis politiques, dont l'objet est de faire comprendre aux élèves le système politique, les partis qui les composent, leur organisation et leur idéologie, ne peut qu'aboutir à une meilleure compréhension et une critique plus éclairée qui en feront des citoyens plus actifs. Ceux-ci n'oublieront pas que les pouvoirs politiques sont des moyens de poursuivre les objectifs planifiés pour la communauté.

Consciente que la politique est quelque chose "de beaucoup plus large que le gouvernement", l'étude des partis politiques sert ici de tremplin à une éducation politique dont l'objectif en est un "d'autonomie personnelle basée sur la raison".

Dans ce sens, l'approche pédagogique met l'accent sur les opinions personnelles, l'argumentation; encourage les débats, l'esprit critique, l'analyse; invite au respect des procédures tout en insistant sur des questions de valeur.

L'ensemble de ces activités se veut un moyen de démystification et de sensibilisation des élèves, face à la politique, de même qu'aux hommes et aux femmes qui la font.

LES PARTIS POLITIQUES AU CANADA

Introduction

L'analyse comparative des différentes composantes des partis politiques, qu'ils soient canadiens ou autres, permet une meilleure compréhension de ces organisations dont l'action, par l'exercice du pouvoir, affecte notre vie de tous les jours. Les partis peuvent être comparés au niveau de leur organisation ou encore au niveau de leur membership. On peut aussi les comparer au niveau de leur leadership ou encore au niveau du processus de prise de décision.

Ce texte traitera principalement de l'origine de la performance des grands partis canadiens de même que de l'origine et de la performance des tiers-partis et des partis régionaux qui, à diverses époques de l'évolution de la fédération canadienne ont influencé le système de partis.

De plus, nous aborderons l'étude comparative de l'organisation des divers partis politiques et enfin, nous traiterons des bases idéologiques des partis politiques en mettant l'accent sur certaines politiques particulières.

L'étude de ces diverses composantes de même que celle d'autres facteurs explicatifs qui seront mentionnés tout au long de ce texte, contribuera du moins nous osons l'espérer, à une meilleure compréhension de ce système de partis.

Section I

ORIGINE ET PERFORMANCE DES GRANDS PARTIS CANADIENS

Sommaire

ORIGINE
- Rôle du Gouverneur
- Le Parti Canadien
- Le Parti Patriote
- Les coalitions
- Le Parti Progressiste-Conservateur
- Le Parti Libéral

PERFORMANCE
- Cause de l'alternance des partis, au pouvoir
- Les étapes principales

Section 1: *ORIGINE ET PERFORMANCE DES GRANDS PARTIS CANADIENS*

1- *Origine*

Il est important de connaître les origines des partis politiques dans la mesure où ces origines les influencent par la suite. Les différences ou les ressemblances qui peuvent exister entre les formations politiques contemporaines ne peuvent être comprises que par un retour historique aux années de leur formation.

Les origines des deux grands partis traditionnels du Canada peuvent être recherchées avant même l'Acte d'Union de 1840 bien que les historiens s'entendent généralement pour dire que la formation du Parti Conservateur remonte à 1854 et que c'est le plus ancien des partis traditionnels(1).

Pour replacer l'origine des grands partis canadiens dans leur contexte historique, l'on se doit de tenir compte des débuts de la colonie qui, dès 1763, fut placée sous l'autorité d'un Gouverneur chargé de convoquer une Assemblée et de constituer un Conseil.

Pour diverses raisons, dont le fait que la majorité de la population était francophone et catholique, le Gouverneur ne convoqua jamais cette Assemblée.

L'Acte de Québec de 1774 vint annuler la Proclamation royale de 1763 et par cet Acte fut créé un Conseil législatif dont les membres devaient être nommés par le Roi. Par contre l'Acte de Québec ne prévoyait pas d'institutions électives. On estimait que les membres siégeant au Conseil législatif sauraient assurer une représentation acceptable des notables locaux. Toutefois, le constat de la faible représentativité des 24 conseillers incita les notables à adresser aux autorités impériales une pétition réclamant la création d'une Assemblée élue.

Avec la venue des Loyalistes en 1776-1777 et la venue d'un nombre important d'immigrants en provenance des Îles Britanniques entre les années 1775 et 1785, le nombre de Canadiens d'expression anglaise s'accrût, ce qui incita les autorités britanniques à créer des institutions représentatives à condition d'éviter la prise de contrôle par les Canadiens de langue française.

La solution adoptée à l'époque prit la forme d'une loi du Parlement britannique. L'Acte Constitutionnel de 1791 créa deux colonies distinctes soit le Haut-Canada à l'Ouest et le Bas-Canada à l'Est, chacune dotée d'une Assemblée législative élue.

Le Gouverneur conservait le pouvoir exécutif et il était assisté dans ses fonctions par un Conseil exécutif qu'il nommait lui-même. Ces derniers assumaient donc leurs fonctions et le pouvoir indépendamment des Assemblées élues.

Le Canada en 1792

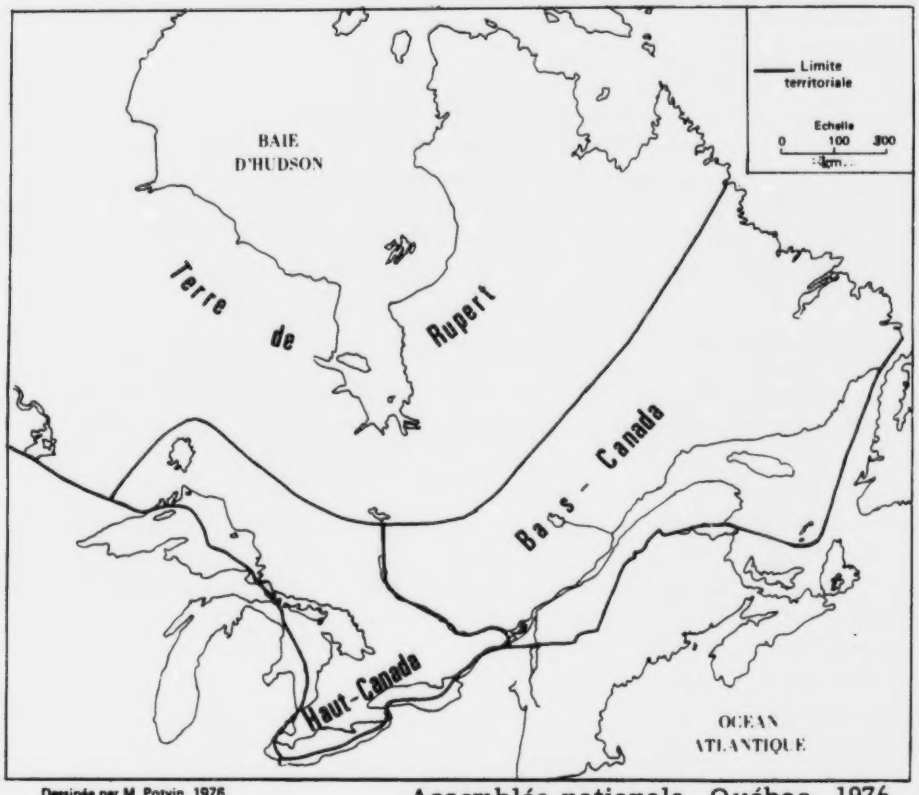

Assemblée nationale, Québec, 1976.

Mais l'existence même de ces Assemblées et les élections qu'elles nécessitaient fournirent bientôt aux hommes politiques l'occasion de manifester diverses affinités et dès 1805 le Parti Canadien, majoritaire à l'Assemblée du Bas-Canada se mit à réclamer un droit de regard dans le choix des conseillers exécutifs du Gouverneur. Ce dernier s'opposa à une telle demande et une lutte s'engagea entre lui et ceux qui l'appuyaient d'une part, et la majorité des députés élus à l'Assemblée d'autre part. On assista donc à une lutte entre deux groupes que certains auteurs dénomment les "Bureaucrates" favorables au Gouverneur et les "Patriotes"(2).

Le Parti Canadien devint en effet le Parti Patriote après 1826-1827. Plutôt groupe parlementaire que parti politique au sens moderne du terme à cause de son manque d'organisation, cette formation développa son organisation politique entre les années 1830-1837 autour d'un programme (les 92 résolutions) et d'une équipe dont le chef fut Louis-Joseph Papineau(3). D'après Bernard c'est ce parti qui fut le premier véritable parti politique au Canada, mais la répression de 1837 eut raison de lui(4).

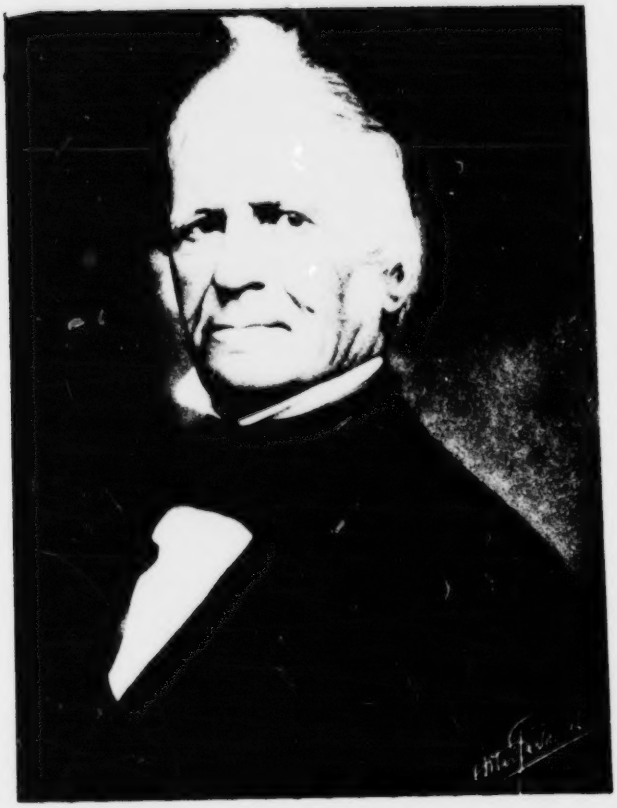

Louis-Joseph Papineau
(1786-1871)
Homme politique, avocat, orateur, né à Montréal; artisan de la rébellion du Bas-Canada (1837-1838).
Il joua un rôle considérable dans l'évolution politique et constitutionnelle du Canada.

Archives nationales du Québec

Au sein de l'Assemblée élue du Haut-Canada, les députés se divisaient aussi en deux groupes soit ceux qui soutenaient inconditionnellement le Gouverneur et ceux qui s'opposaient à sa politique au nom des droits des représentants du peuple. On se réfère généralement aux premiers par le vocable de Tories (nom donné en Angleterre au 17^{e} siècle à ceux qui défendaient la prérogative royale) ou conservateurs; et aux seconds par le vocable de réformistes ou libéraux.

Après l'Insurrection de 1837 et la parution du Rapport Durham, le Parlement britannique promit de faire respecter le principe de la responsabilité ministérielle et réunit les deux provinces pour former les United-Canadas ou les Canada-Unis.

Avec la mise en application de l'Acte d'Union de 1840, une seule Assemblée Législative comprenant quatre-vingt-quatre sièges dont 42 pour le Québec et 42 pour le Canada-Ouest fut instituée.

Cette conjoncture permit la formation de diverses coalitions dont l'une des plus importante fut celle des libéraux et réformistes autant francophones qu'anglophones qui, sous le leadership de Louis H. Lafontaine et de Robert Baldwin, réussirent à obtenir en 1848 le gouvernement responsable avec l'appuie d'une large majorité de l'Assemblée (56 députés en faveur contre 18 Tories du Canada-Ouest, 5 Tories du Canada-Est et 2 indépendants). Lafontaine et Baldwin furent donc mandatés par le nouveau Gouverneur de la Colonie, Lord Elgin, à former le premier véritable Cabinet d'une Colonie britannique. La même année, le gouvernement responsable fut aussi obtenu en Nouvelle-Ecosse sous l'action et le leadership de Joseph Howe.

Avec l'acquisition de la responsabilité ministérielle, la coalition des libéraux-réformistes commença à se désintégrer pour diverses raisons. D'abord disons que la population du Canada-Ouest était devenue plus nombreuse que la population du Canada-Est ce qui incita les réformistes anglophones à réclamer une représentation proportionnelle à la population alors que les réformistes francophones désiraient conserver le mode de représentation établi soit 65 sièges pour le Canada-Ouest et 65 sièges pour le Canada-Est suite à la réforme de 1852. Ensuite, il est important de rappeler que sous le régime de l'Acte d'Union, la langue maternelle et les lois françaises étaient reconnues et que le clergé, l'Eglise catholique, parvint à jouir d'une liberté d'action de plus en plus grande.

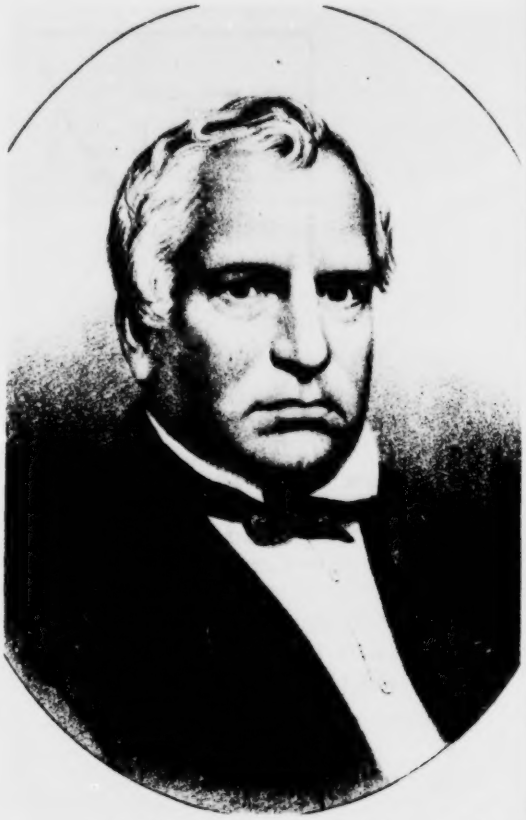

Archives nationales du Québec

Louis-Hippolyte Lafontaine (1807-1864)
Homme politique né à Boucherville. Chef du gouvernement avec Robert Baldwin; procureur général et juge en chef du Bas-Canada.

Tous ces facteurs ont fait que de plus en plus de députés et d'électeurs francophones, avec l'appuie du clergé, ont tenté de s'associer aux députés conservateurs du Canada anglophone.

On se retrouve donc en 1854 avec une Assemblée d'élus qui comprenait à la fois les survivants du Family Compact (tories) et de la Clique du château sous le leadership de Sir Allan MacNab, les Conservateurs modérés de John A. Macdonald, les réformistes fidèles aux idées de Baldwin et de Hinks, les radicaux connus sous le nom de Clear Grits de George Brown, les réformistes de Lafontaine et Morin et les libéraux anti-cléricaux et pro-républicains dirigés par A.-A. Dorion et connu sous le nom de Parti Rouge.

Après la démission du Gouvernement réformiste de 1854, Sir Allan MacNab fut invité par le Gouverneur à former le nouveau gouvernement et grâce à l'intervention de John A. Macdonald, les réformistes du Canada français s'allièrent au Tories et aux Conservateurs du Canada-Ouest. Cette nouvelle coalition nommée Parti Libéral-Conservateur par Macdonald lui-même dirigea le pays jusqu'en 1862. Elle fut sous le leadership de John A. Macdonald et de George E. Cartier à partir de novembre 1857.

Archives nationales du Québec

George-Etienne Cartier
(1814-1873)

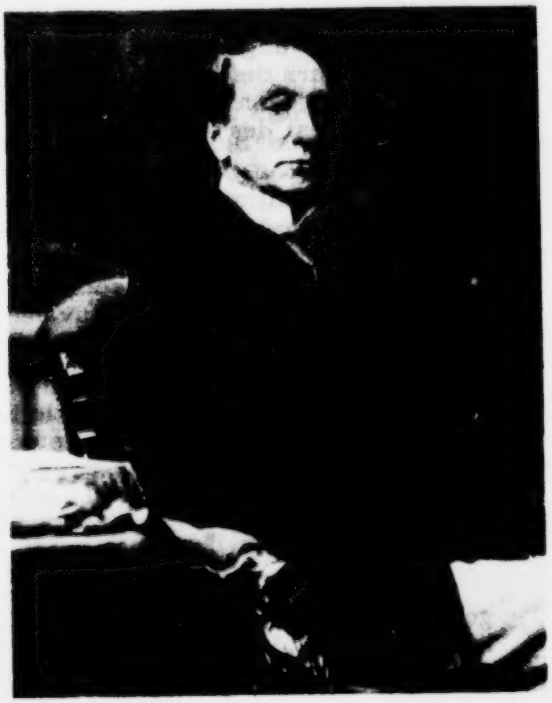

C-21601 Archives publiques Canada

Sir John A. Macdonald

Robert Baldwin
(1804-1856)

Archives nationales du Québec

La formation de cette coalition libérale-conservatrice marque la naissance du parti qui aujourd'hui est connu sous le nom de Parti Progressiste-Conservateur, nom qu'il se donne en 1942(5).

Cette coalition ne fut pourtant pas exempte de tensions internes. Les conservateurs anglophones voulaient une modification de la répartition des sièges à l'Assemblée. Les francophones occupaient alors 42% des sièges alors qu'ils ne représentaient que 35% de la population. Cette demande était d'ailleurs fortement appuyée par les amis de George Brown, le fondateur du Toronto-Globe, qui désiraient avant tout le "Rep by Pop".* Les députés conservateurs anglophones subissaient également des pressions de la part des promoteurs des chemins de fer qui désiraient l'aide gouvernementale pour développer ce nouveau moyen de communication. Il en était de même pour ce qui est des systèmes de canaux et des installations portuaires.

Quant aux députés conservateurs francophones, ils ne subissaient pas de telles pressions. Pour eux, le développement des chemins de fer de même que des canaux et des installations portuaires ne signifiaient à toutes fins pratiques qu'une augmentation des impôts. Pour ce qui est de la refonte de la carte électorale, elle équivalait à une perte de pouvoirs et la possibilité de mise en danger de leurs droits, de leur langue et de leur foi(6).

C'est dans ce climat de tensions que Macdonald fut acquis à l'idée de former un grand pays britannique en Amérique du Nord(7). Cette idée rallia les libéraux de George Brown au Canada-Ouest mais fut contestée par les libéraux de A.-A. Dorion et Luther Holton au Canada-Est de même que par les libéraux de la Nouvelle-Ecosse sous le leadership de Joseph Howe.

Le Parti Conservateur de Sir John A. Macdonald forma le premier gouvernement de la nouvelle Confédération. A la Chambre des Communes l'Ontario et le Québec possédaient environ 75% des sièges et l'alliance Macdonald-Cartier permit aux Conservateurs d'obtenir une solide majorité. Cette majorité fut d'ailleurs renforcée par l'élection au Nouveau-Brunswick d'une majorité de candidats pro-confédération et l'élection en Nouvelle-Ecosse de dix-huit députés anti-confédération, sur un total possible de dix-neuf, ne put en aucune manière ébranler cette majorité.

La coalition Libérale des premières années de la Confédération n'avait rien d'un parti politique d'envergure nationale mais suite au fameux scandale du Canadien Pacific (Pacific Scandal) qui impliqua sérieusement le Premier ministre Macdonald lui-même, cette coalition sous le leadership d'Alexander Mackenzie, forma le gouvernement de 1874 à 1878. Malgré ces quelques années au pouvoir, les libéraux ne parvinrent pas à développer une base solide dans aucune province, sauf en Ontario, et suite à leur défaite de 1878, Alexander Mackenzie fut remplacé comme leader du Parti Libéral par Edward Blake en 1880.

---

* Slogan qui demandait une représentation parlementaire selon la population.

Sir Wilfrid Laurier
premier ministre du Canada

Archives nationales du Québec

Sir Wilfrid Laurier
(1841-1919)

Lorsque ce dernier décida de prendre sa retraite en 1887, le caucus libéral au Parlement élit Sir Wilfrid Laurier comme chef. C'est sous le leadership de Laurier que le Parti Libéral se développa comme un parti d'envergure nationale. On peut donc dire qu'à la fin du 19e siècle, les deux grands partis traditionnels du Canada avaient atteint leur maturité.

Ce bref rappel historique sur les origines de ces deux grands partis nous permet de constater que ces derniers sont nés de diverses coalitions et que tous deux ont eu une origine électorale et parlementaire c'est-à-dire qu'ils ont été institués à l'instigation des députés eux-mêmes(8).

Le Parti Progressiste-Conservateur naquit en 1854 d'une coalition Libérale-conservatrice de Tories et de Bleus alors que le Parti Libéral du Canada prit naissance d'une coalition de Clear Grits du Haut-Canada, de Rouges du Bas-Canada et de certains éléments réformistes des provinces maritimes.

Le deuxième parlement d'Ottawa

PA 112300 Archives publiques Canada

A leur origine ces deux partis reflétaient les clivages religieux, géographiques, culturels et autres, mais n'étaient pas en tant que tels des partis voués à la promotion d'une idéologie particulière. Ils étaient plutôt considérés par les politiciens eux-mêmes comme des moyens pouvant leur permettre d'atteindre certaines fins personnelles.

Leur origine de type parlementaire eut pour effet de produire des partis beaucoup plus pragmatiques et flexibles que ne l'auraient été des partis d'origine davantage basée sur une idéologie particulière. Une des conséquence d'une telle origine fut sans aucun doute la motivation importante de ces partis à conquérir le pouvoir ou à s'y maintenir.

Ce pragmatisme et cette flexibilité se constatent autant au niveau du recrutement du personnel politique qu'au niveau de la mise en application de certaines politiques particulières. Par exemple, chaque parti a, à un moment ou à un autre, misé et obtenu le support des membres du parti adverse.

On a vu qu'au 19^{e} siècle J.A. Macdonald a grandement misé sur le support des libéraux-réformistes et ce, à deux occasions. En 1864, d'abord alors que George Brown, le leader des libéraux-radicaux du Canada-Ouest, accepta de former une coalition avec les conservateurs de l'époque. Cette coalition eut pour but de promouvoir le grand projet confédératif de Macdonald. Un deuxième cas est celui du député anti-confédération, Joseph Howe, de la Nouvelle-Ecosse qui fut élu dans l'opposition en 1867. Deux ans plus tard, après la renégociation des subsides que le gouvernement fédéral accorda à la Nouvelle-Ecosse, Howe entra au Cabinet de Macdonald.

Au cours de ce siècle-ci, ce fut autour des Libéraux d'agir de même. Par exemple, le Premier ministre actuel du Canada n'était pas membre du Parti Libéral Canadien avant son recrutement comme candidat libéral en 1965. Il avait d'ailleurs été un critique très sévère du Parti Libéral et de son chef à l'époque, Lester B. Pearson.

Ce pragmatisme et cette flexibilité se retrouvent aussi au niveau des programmes et des politiques. En guise d'exemple relatons le fait qu'au début de la Confédération les libéraux de l'époque s'opposèrent au programme de la construction d'un chemin de fer préconisé par Macdonald. En 1903, Laurier lui-même et son gouvernement votèrent pour la construction d'un second chemin de fer trans-continental et Laurier alla même jusqu'à congédier son ministre des chemins de fer puisque ce dernier s'était opposé à sa décision.

Plus près de nous, rappelons qu'en 1974, les libéraux furent réélus à la suite d'une campagne au cours de laquelle ils s'opposèrent vigoureusement à la mise en application d'une politique de contrôle des prix et des salaires telle que préconisée par les conservateurs. En 1975, le gouvernement libéral imposa ces contrôles.

Ce pragmatisme et cette flexibilité des partis d'origine électorale et parlementaire que sont le Parti Libéral du Canada et le Parti Progressiste-Conservateur s'expliquent en partie par le système de parti lui-même qui existait au 19e siècle. En effet, il n'y avait à l'époque aucune discipline de parti. Plusieurs candidats pouvaient donc se faire élire sur la simple promesse d'appuyer la clique au pouvoir ce qui amènerait à leurs circonscriptions beaucoup d'avantages. Macdonald les appelait les "Loose Fish" et Brown les qualifiait de "Shaky Fellows".

Cette façon de se faire élire était d'ailleurs encouragée par le mode de scrutin lui-même qui en était un où les électeurs devaient dire pour qui ils votaient. Le vote secret ne fut établi qu'en 1874 et appliqué pour la première fois aux élections de 1878.

Enfin, disons que ce pragmatisme et cette flexibilité des deux grands partis canadiens font qu'aujourd'hui la politique canadienne ressemble davantage à ce qui, en langue anglaise est appelé "brokerage politics"* qui fait que les deux grands partis agissent davantage comme des "middlemen" ou, si l'on veut, des organisations qui prennent ici et là des idées qu'ils estiment être bonnes et les présentent à l'électorat sous une forme adaptée en espérant qu'ils parviendront ainsi à obtenir suffisamment de votes pour se faire élire ou pour être réélus(9).

Cette façon de procéder est par ailleurs justifiée par les stratèges des deux grands partis qui prétendent qu'en agissant ainsi, les partis, au nom même du pragmatisme et de la flexibilité, parviennent à modifier et à tempérer des demandes si diverses provenant d'un pays aussi hétérogène qu'est le Canada.

2- *Performance*

Ces deux partis d'origine électorale et parlementaire ont formé le Gouvernement de la Confédération depuis 1867. Les Conservateurs ont été dominants de 1867 à 1896, tandis que les Libéraux ont dominé pour la majeure partie, le 20e siècle. (cf tableau I)

Cette pré-éminence d'un parti sur l'autre s'explique en partie par la prise en considération du clivage culturel. En effet, un des faits les plus marquant en matière de comportement électoral au niveau fédéral est que la population du Québec a toujours montré une tendance très marquée à voter en bloc pour un parti déterminé. Sans le support prépondérant du Québec, les Conservateurs n'auraient jamais pu se maintenir au pouvoir lors des premières décennies de la Confédération soit entre les années 1867-1896. Depuis, la pré-éminence du Parti Libéral au pouvoir n'aurait pu être maintenue sans un vote solidement libéral venant du Québec. (cf. tableau II)

---

* Certaines politiques des partis prennent forme sous l'influence d'agents ou d'intermédiaires.

TABLEAU I - STATISTIQUES ÉLECTORALES FÉDÉRALES EN POURCENTAGE DES VOTANTS ET DES SIÈGES*

ÉLECTION	PARTI AU POUVOIR	EFFECTIF N	LIBÉRAUX		CONSERVATEURS		PROGRESSISTES		CCF		NPD		CRÉDIT SOCIAL		RECONSTRUCTION		CRÉDITISTES	
			VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %
1867(1)	Conservateur	181	49	40	50	60												
1872	Conservateur	200	49	48	50	52												
1874	Libéral	206	54	67	45	32												
1878	Conservateur	206	45	32	53	68												
1882	Conservateur	211	47	35	53	65												
1887	Conservateur	215	49	40	51	59												
1891	Conservateur	215	46	42	52	57												
1896	Libéral	213	45	55	46	41												
1900	Libéral	213	52	62	47	38												
1904	Libéral	214	52	65	47	35												
1908	Libéral	221	51	61	47	38												
1911	Conservateur	221	48	39	51	61												
1917(2)	Conservateur	235	40	35	57	65												
1921	Libéral	235	41	49	30	21	23	28										
1925(3)	Libéral	245	40	40	46	47	9	10										
1926	Libéral	245	46	52	45	37	5	8										
1930	Conservateur	245	45	37	49	56	3	5										
1935	Libéral	245	45	71	30	16			9	3			4	2	9	0.4		
1940	Libéral	245	51	74	31	16			8	3			3	4				
1945	Libéral	245	41	51	27	27			16	11			4	5				
1949	Libéral	262	49	74	30	16			13	5			4	4				
1953	Libéral	265	49	64	31	19			11	9			5	6				
1957	Conservateur	265	41	40	39	42			11	9			7	7				
1958	Conservateur	265	34	18	54	78			9	3			2	0				
1962	Conservateur	265	37	37	37	44					14	7	12	11				
1963	Libéral	265	42	49	33	36					13	6	12	9			CRÉDITISTES	
1965	Libéral	265	40	49	32	37					18	8	4	2			5	3
1968	Libéral	264	45	59	31	27					17	8	1	0			5	5
1972	Libéral	264	38	41	35	40					18	12					8	6
1974	Libéral	264	42	53	35	36					15	6					5	4
1979	Conservateur	282	40	40	36	48					18	9					4	3
1980	Libéral	282	49	52	30	36					18	11					2	0

*Source: Winn, C. McMenemy, Political Parties in Canada, op. cit., p. 280. Données mises à jour.

1. La première élection ne fut pas autant une compétition entre partis qu'une compétition entre coalitions en faveur ou contre la Confédération. Il n'en demeure pas moins que la coalition menée par Macdonald représentait à toutes fins pratiques le Parti Conservateur.
2. En 1917, la crise de la conscription brise la discipline de parti et l'équipe ministérielle (conservatrice en majorité) se présente devant l'électorat comme une coalition. Cf.: Bernard, A., op. cit., p. 215.
3. Suite à l'élection de 1925, il y eut deux gouvernements. Le premier libéral et le second conservateur.

TABLEAU II - STATISTIQUES ÉLECTORALES FÉDÉRALES, QUÉBEC, ONTARIO, 1878-1980, EN POURCENTAGE DES VOTANTS ET DES SIÈGES*

ÉLECTION	PARTI AU POUVOIR	QUÉBEC					ONTARIO				
		EFFECTIF	LIBÉRAUX		CONSERVATEURS		EFFECTIF	LIBÉRAUX		CONSERVATEURS	
		N	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %	N	VOTE %	SIÈGES %	VOTE %	SIÈGES %
1878	Conservateur	65	40	31	56	69	88	47	30	52	70
1882	Conservateur	65	41	20	59	80	92	49	41	51	59
1887	Conservateur	65	49	45	51	55	92	49	41	51	59
1891	Conservateur	65	45	52	52	45	92	49	48	49	52
1896	Libéral	65	54	75	46	25	92	40	47	45	47
1900	Libéral	65	56	88	43	12	92	48	40	50	60
1904	Libéral	65	56	81	42	17	86	50	44	50	56
1908	Libéral	65	58	83	41	17	86	47	43	51	56
1911	Conservateur	65	50	59	48	41	86	43	15	56	85
1917	Conservateur	65	73	95	25	5	82	34	10	63	90
1921	Libéral	65	70	100	18	0	82	30	26	39	45
1925	Libéral	65	59	91	34	6	82	31	13	57	83
1926	Libéral	65	62	92	34	6	82	39	32	54	64
1930	Conservateur	65	53	61	45	37	82	43	27	55	72
1935	Libéral	65	54	85	28	8	82	42	68	35	30
1940	Libéral	65	63	94	20	2	82	51	69	43	31
1945	Libéral	65	51	82	8	3	82	41	41	42	59
1949	Libéral	73	60	93	25	3	83	46	68	37	30
1953	Libéral	75	61	88	27	5	85	47	60	40	39
1957	Conservateur	75	58	83	31	12	85	37	25	49	72
1958	Conservateur	75	46	33	49	67	85	33	18	56	79
1962	Conservateur	75	39	47	30	19	85	42	52	39	41
1963	Libéral	75	46	63	19	11	85	46	61	35	32
1965	Libéral	75	46	75	21	11	85	44	60	34	29
1968	Libéral	74	54	76	21	5	88	47	73	32	19
1972	Libéral	74	50	76	17	3	88	38	41	39	45
1974	Libéral	74	54	81	21	4	88	44	62	35	28
1979	Conservateur	75	62	89	14	3	95	38	34	39	60
1980	Libéral	75	68	99	12	1	95	41	57	36	38

*Sources: Thorburn, H.G., Party Politics in Canada, Scarborough, Prentice-Hall, 3rd ed., pp. 242-243.
Bernard, A., op. cit., p. 215. Données mises à jour.

Ce support du Québec n'est pas un préalable absolu pour obtenir la victoire aux élections fédérales. Par exemple, en 1957, Diefenbaker obtint une légère majorité à la Chambre des Communes sans un appui massif du Québec. Il en fut de même à l'élection de mai 1979 où le Parti Conservateur parvint à former le gouvernement sans un vote majoritaire du Québec (10).

Malgré ces exceptions il n'en demeure pas moins que l'hégémonie conservatrice sous Macdonald de même que l'hégémonie libérale de Laurier à Trudeau furent basées presque essentiellement sur ce support de la part du Québec.

Au 19e siècle, la coalition de M. Donald et Cartier a permis à la fois le succès et la défaite du Parti Conservate Tous deux étaient conscients du sentiment nationaliste au Canada françai de l'époque de même que des ambitions plutôt affairistes des Canadiens anglophones.

Après la mort de Cartier en 1873, l'aile québécoise du parti tomba sous l'influence d'une faction catholique ultramontaine. Les leaders de cette faction furent les Evêques qui condamnaient toute forme de libéralisme politique et qui ne pouvaient accepter la séparation de l'Eglise et de l'État. La succession de Cartier fut assumée par Hector Langevin, représentant de cette tendance ultramontaine qui supplanta Adolphe Chapleau de tendance plus modérée. Le leadership de Langevin rendit la tâche excessivement difficile à Macdonald dans ses efforts pour se rallier les conservateurs du Québec sans compter que Langevin ne parvint pas à obtenir la même crédibilité que Cartier auprès des modérés ontariens et québécois.

À ce problème de la succession de Cartier vint s'ajouter les divisions que suscita au sein des conservateurs l'Affaire Riel en 1885. Ce leader Métis fut trouvé coupable de trahison par un jury anglophone et protestant de Régina. Rappelant la mort d'un Orangiste ontarien sous l'ordre de Riel en 1870, l'Ordre des Orangistes Conservateurs exigea son exécution. Quand aux Québécois, ils demandèrent que la sentence fut commuée. Macdonald, présumant que les loyautés partisannes de son parti au Québec étaient stables et acquises et qu'il devait s'assurer de l'opinion ontarienne, prit la décision de faire exécuter Riel par pendaison. Même si Chapleau et Langevin appuyèrent la décision de Macdonald, il n'en demeure pas moins que graduellement les bases du Parti Conservateur au Québec commencèrent à s'effriter.

Cet effritement fut d'ailleurs accentué par le fait qu'au Québec le leadership de Sir Wilfrid Laurier devenait de plus en plus évident. De plus, aux élections provinciales de 1887, le gouvernement conservateur fut renversé par une alliance de libéraux et de conservateurs dissidents conduits par le nationaliste Honoré Mercier sous la bannière du Parti National. À ces élections les Conservateurs perdirent 37 des 38 sièges qu'ils détenaient au Québec.

Que l'on ajoute à ceci la campagne menée par l'Equal Right Association en Ontario afin de réduire les droits de la minorité francophone en matière d'éducation (règlement 17) dans cette province, et le Manitoba School Act de 1890 qui détruisit ces mêmes droits au Manitoba sans que le Gouvernement Macdonald ne réagisse, et enfin, le support apporté à la conscription lors de la Première Grande Guerre alors que la population du Québec s'y opposa; et l'on comprendra les raisons de l'effritement de la base conservatrice au Québec.

Robert Stanfield tenta d'améliorer l'image du Parti Conservateur au Québec mais il lui fut impossible de faire disparaître totalement ce sentiment anti-francophone au sein de son parti et aux élections de 1972, il parvint à peine à faire élire trois candidats avec 17% du vote québécois. Aux élections de 1974, les Conservateurs furent une autre fois embarassés lorsque Stanfield fut obligé de dénoncer et de rejeter la candidature de Léonard Jones reconnu pour ses positions intransigeantes face à la loi fédérale sur les langues officielles(11).

Le clivage culturel et ses effets sur la pré-éminence d'un parti politique sur l'autre n'est pas le seul facteur pouvant expliquer la performance des grands partis politiques canadiens surtout lorsqu'on aborde leur performance au niveau des gouvernements provinciaux. En effet, l'étude de cette performance au niveau des provinces montre qu'il est fréquent d'avoir au pouvoir dans une province un parti qui ne soit pas celui qui est au pouvoir au parlement fédéral. (cf. tableau III)

Bien que dans les provinces maritimes on vote plus souvent pour le parti au pouvoir, il n'en demeure pas moins qu'à partir du Québec et jusqu'en Colombie Canadienne, il est arrivé assez souvent au cours de l'histoire de la fédération canadienne que l'on retrouve au niveau de ces provinces un gouvernement formé par un parti différent de celui qui formait le gouvernement à Ottawa. Ceci est attribuable en partie à l'existence des tiers-partis et des partis régionaux. Autant ces derniers sont faibles au niveau des provinces de l'Atlantique, autant ils ont connu un succès certain au niveau des provinces centrales et des provinces de l'Ouest.

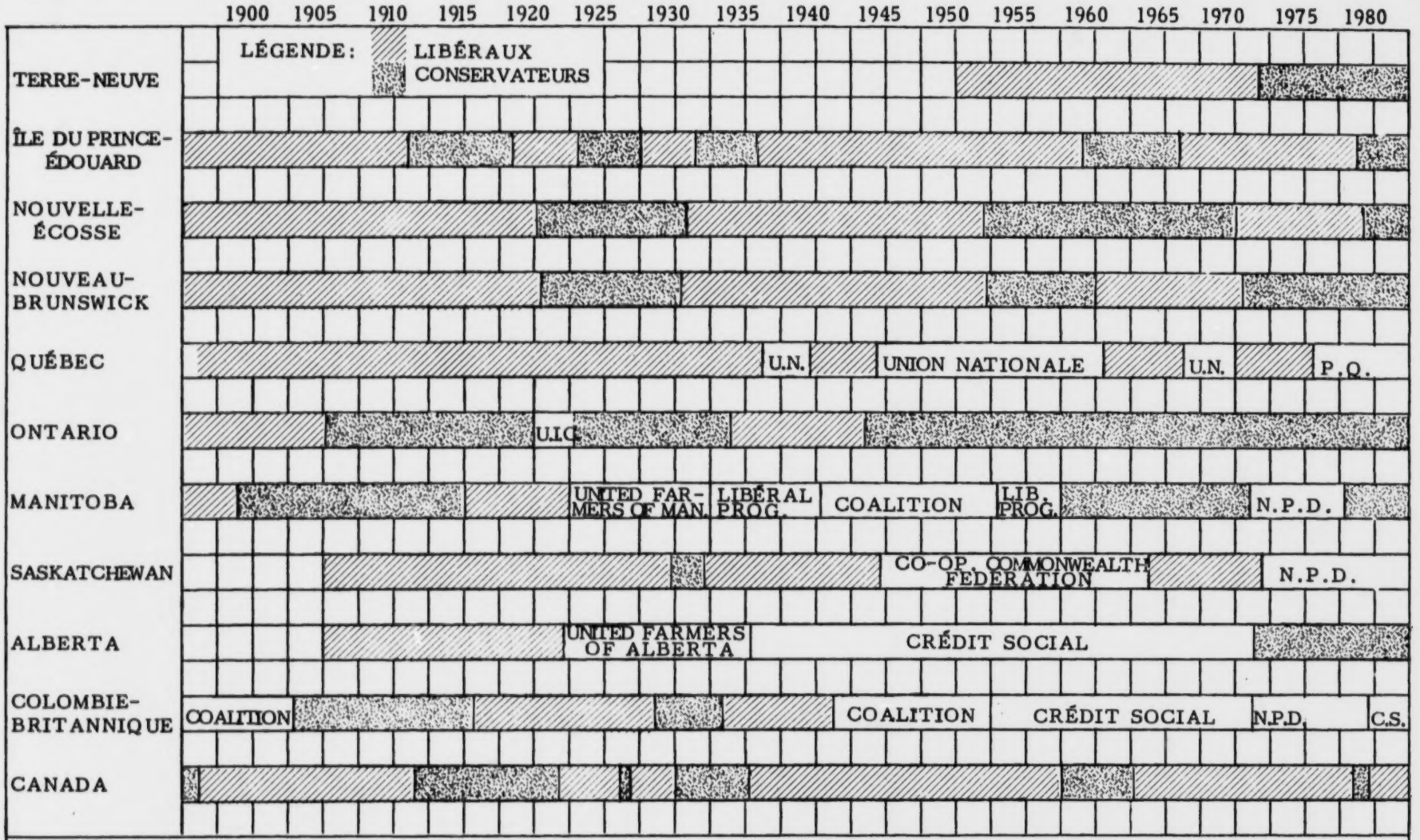

Sources: Présentation inspirée par le sommaire intitulé: «Governing Party in Provinces and Dominion 1920-1960», dans Howard A. Scarrow, Canada Votes, A Handbook of Federal and Provincial Election Data, Nouvelle-Orléans, Hauser Press, 1962, et réalisé à partir des statistiques électorales officielles.

* Tableau tiré de Bernard, A., op. cit., p. 217. Données mises à jour.

NOTES

1. Bernard, A., *La politique au Canada et au Québec*, P.U.Q., 1977, p. 207.

2. Cf. entre autres: Brunet, M., *"Brève histoire de nos partis politiques"* dans, Québec-Canada anglais: deux itinéraires, un affrontement, Montréal, H.M.H., 1968, pp. 177-184.

3. Au sujet de ce parti et de cette période historique voir entre autres: Ouellet, F., *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850,* Montréal, Fides, 1966. Groulx, L., *Histoire du Canada français*, 4e éd., Montréal, Fides, 1960, t. II. Filteau, G., *Histoire des Patriotes*, Montréal, L'Aurore, 1975.

4. Bernard, A., op. cit., p. 208.

5. Hogan, G., *The Conservative in Canada,* Toronto, McClelland and Stewart, 1963, Williams, J.R., *The Conservative Party of Canada 1920-1949,* Durham, N.C., Duke University Press 1956. Underhill, F.M., *"The Development of National Political Parties in Canada*, Canadian Historical Review (déc. 1935) reproduit dans *In Search of Canadian Liberalism,* Toronto, Macmillan, 1960.

6. Bernard, A., op. cit., p. 211.

7. Pour une description des conditions qui prévalaient à l'époque de la Confédération, voir entre autres Bernard, A., op. cit., pp. 362-376. Bonenfant, J.-C., *"L'esprit de 1867"* dans la Revue d'Histoire d'Amérique Française, Vol. XVII, no. 1, 1963. Ormsby, W., *The Emergence of the Federal Concept in Canada, 1839-1845*, Toronto, Toronto University Press, 1969. Waite, P.B., *The Life and Times of Confederation, 1864-1867,* Politics, Newspaper, and the Union of British North America, Toronto, Toronto University Press, 1962.

8. Voir sur l'origine électorale et parlementaire des partis politiques Duverger, M., *Les Partis Politiques*, Paris, Librairie A. Colin, 1976. On verra plus loin qu'en ce qui concerne certains tiers-partis au Canada certains ont eu une origine dite "extérieure" ou si l'on veut une origine favorisée par les leaders qui n'étaient ni parlementaires ni membres dirigeants de partis déjà représentés au parlement.

9. Winn, C., McMenemy, J., *Political Parties in Canada,* Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976, p. 13. Les auteurs ont tiré leur citation de Corry, J.A., and Hodgetts, J.E., *Democratic Government and Politics,* Toronto, University of Toronto Press, 1959, p. 221. Voir aussi à ce sujet Underhill, F., *"The Development of National Political Parties in Canada"*, op. cit., pp. 367-387.

10. Alan C. Cairns a démontré que le système électoral canadien favorise une exagération du vote régional au niveau de la représentation parlementaire. *"The electoral system and the party system in Canada, 1921-1965"*, Canadian Journal of Political Science, Vol. I, No. 1, 1968, pp. 61-62.

11. Winn, C., McMenemy, J., op. cit., p. 18.

SECTION I

ORIGINE ET PERFORMANCE DES GRANDS PARTIS CANADIENS

ASPECT PÉDAGOGIQUE

Notions

Il est important de connaître les origines des partis politiques dans la mesure où ces origines les influencent par la suite. Les différences ou les ressemblances qui peuvent exister entre les formations politiques contemporaines ne peuvent être comprises que par un retour historique aux années de leur formation.

Pour replacer l'origine des grands partis canadiens dans leur contexte historique, l'on se doit de tenir compte des débuts de la colonie qui, dès 1763, fut placée sous l'autorité d'un Gouverneur chargé de convoquer une Assemblée et de constituer un Conseil.

Les objectifs généraux

1. Replacer l'origine des grands partis politiques canadiens dans leur contexte historique.

2. Saisir l'importance de l'origine des partis politiques pour en comprendre l'évolution.

3. Saisir l'importance des clivages d'ordre culturel, religieux, géographique, dans l'origine des deux grands partis politiques canadiens.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	*CONTENU*
1. Connaître l'origine du Parti Progressiste-Conservateur. 2. Identifier les étapes importantes de son évolution. 3. Retracer la naissance du Parti Libéral Canadien. 4. Saisir le caractère pragmatique des deux grands partis canadiens. 5. Constater que les deux grands partis politiques étaient surtout des moyens de prendre le pouvoir, avant d'être les défenseurs d'une idéologie.	Section I: *ORIGINE ET PERFORMANCE DES GRANDS PARTIS CANADIENS* *Origine* 1. Rôle du Gouverneur quant à l'Assemblée et au Conseil 2. Le Parti Canadien 3. Le Parti Patriote 4. Les Coalitions 5. Le Parti Progressiste-Conservateur 1854 Le Parti Libéral a) pragmatisme b) flexibilité *Performance* 1. Cause de l'alternance des partis au pouvoir. 2. Les étapes principales.

STRATÉGIES (enseignement, apprentissage)	*RESSOURCES*	*ÉVALUATION (élève)*
Cinq ou six étudiants choisissent une question et y répondent individuellement. Puis en équipe, on compare et commente les réponses. Un membre de l'équipe fait rapport à la classe en plénière. Discussion.	Texte pp. 1 à 20	Petit questionnaire de compréhension portant sur la discussion. Évaluer la participation en équipe.
À l'aide de l'annexe I, répondre aux questions: a) Peut-on dire que l'Acte de Québec de 1774, garantissait une meilleure représentativité des populations francophones et anglophones, au sein du Conseil législatif nommé par le Gouverneur? b) Par quel moyen les autorités britanniques ont-elles tenté de préserver la représentativité et d'éviter la prise de contrôle des institutions politiques par les Canadiens de langue française, face à l'augmentation du nombre de Canadiens d'expression anglaise, entre les années 1774 et 1791? c) La présence d'Assemblées élues pour le Haut et Bas-Canada, à partir de 1791, permet-elle de dire que le pouvoir à cette époque, s'exerçait de manière démocratique? d) En se reportant à cette période de l'histoire du Haut et du Bas-Canada, tenter de découvrir les raisons (sociales, économiques) qui incitèrent le Parti Canadien du Bas-Canada à réclamer un droit de regard sur le choix des membres du Conseil exécutif nommé par le Gouverneur.	tableau I, Annexe 1. Relevés des populations des débuts de la colonie. Voir livres d'histoire.	Évaluer le travail de recherche.
L'enseignant propose aux élèves quelques mots-clefs tels: *libéral, conservateur, pragmatisme* et déclenche un exercice de "brassage d'idées".	Recherche: Annexe 2.	

Annexe I

TABLEAU I - Présentation chronologique des grands partis politiques canadiens, de 1763 au début du 20e siècle

1763 Proclamation Royale

La France cède le Canada et ses dépendances à la Grande-Bretagne.

1774 Acte de Québec

L'Angleterre agrandit le territoire du Québec, reconnaît les lois civiles françaises et accorde aux catholiques le "libre exercice de leur religion sous la suprématie du roi".

1776-1785 Arrivée des Loyalistes et de nombreux immigrants des Îles Britanniques.

1791 Acte Constitutionnel

Le Canada est divisé en deux colonies, chacune ayant une Assemblée législative élue.

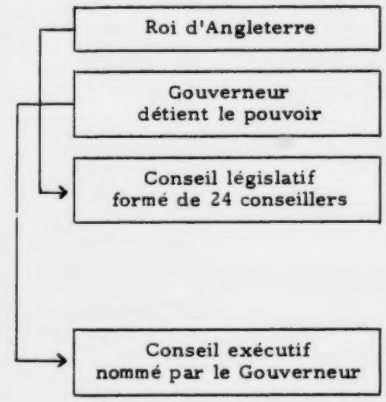

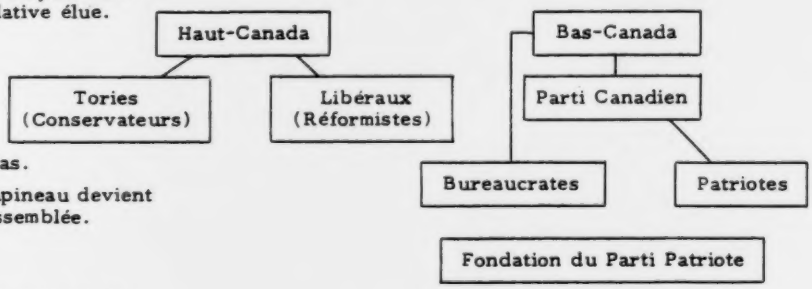

1805

1815

1822 Projet d'union des deux Canadas.

Louis-Joseph Papineau devient le leader de l'Assemblée.

1827

1834 Adoption des Quatre-vingt-douze Résolutions.

1837 Soulèvements.

1838 Suspension de la Constitution. Rapport Durham.

1840 Acte d'Union

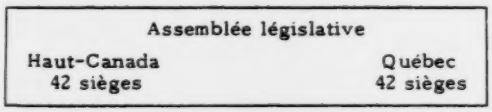

1848 Premier gouvernement qui administre selon le principe du "gouvernement responsable".

Coalition: libéraux-réformistes - anglais / français (Baldwin - L.H. Lafontaine)

1er Cabinet de la colonie

1852 Réforme qui augmente à 65 le nombre de sièges pour chacun des deux Canadas.

1854-1862

Coalition: conservateurs-tories-réformistes (Macdonald-Cartier)

Parti Progressiste Conservateur actuel

1867 Confédération

Parti Conservateur au pouvoir (Macdonald)

1874-1878

Coalition Libérale au pouvoir (A. Mackenzie)

1887 Le Parti Libéral est constitué

1878-1896

Parti Conservateur au pouvoir

1896-1911

Parti Libéral au pouvoir

Projets de recherche

1. Retracer l'origine du Parti Patriote de Louis-Joseph Papineau. Quel a été son principal point de lutte?

2. En se servant des données démographiques de l'époque, indiquer de quelle manière l'évolution de la population du Bas du du Haut-Canada, a influencé les diverses évolutions politiques, entre les années 1840 et 1867.

3. Relever, au cours du 20^{e} siècle, deux ou trois exemples qui illustrent le caractère pragmatique des programmes et des politiques des deux grands partis politiques canadiens.

Section II

ORIGINE ET PERFORMANCE DES TIERS-PARTIS ET DES PARTIS RÉGIONAUX

Sommaire

le Mouvement Progressiste
le Crédit Social
le Mouvement socialiste
le Parti Communiste Canadien
le courant nationaliste au Québec

Section II: *ORIGINE ET PERFORMANCE DES TIERS-PARTIS ET DES PARTIS RÉGIONAUX*

Ce n'est qu'au début du 20^{e} siècle que les tiers-partis ou les partis régionaux sont devenus des éléments importants du système de partis canadien. Ceci s'explique en partie par la discipline de parti existant au niveau des grands partis et aussi par l'accentuation de tensions à la fois culturelles, géographiques, économiques et sociales. Enfin il est important de rappeler que les tiers-partis et les partis régionaux sont apparus alors que la société canadienne connaissait une phase accélérée d'industrialisation et d'urbanisation qui fut en plus accompagnée de tensions résultant de la nécessité d'intégrer une population assez importante de nouveaux immigrants.

Tout comme pour les partis d'origine électorale et parlementaire, il est important de connaître l'origine des tiers-partis dont certains sont considérés comme des partis d'origine "extérieure" soit une origine favorisée par des leaders qui n'étaient ni parlementaires ni membres dirigeants de partis déjà représentés au parlement.

1. *Le Mouvement Progressiste: origine et performance*

Le mouvement progressiste fut un mouvement de protestation des milieux ruraux anglophones contre les politiques économiques des grands partis et du Gouvernement central qui favorisaient le développement de l'économie des grandes métropoles par le contrôle des tarifs, des voies ferrées et du crédit, au détriment du développement des régions agraires du pays(1).

Ce mouvement prit naissance dans les Prairies après la Première Guerre mondiale et très tôt, soit en 1919, il prit le pouvoir à l'Assemblée législative de l'Ontario. Dans cette province, il est né de la coalition du Parti Ouvrier Indépendant (Independent Labour Party) et du parti des Fermiers Unis de l'Ontario (United Farmers of Ontario).

Quant aux Fermiers Unis de l'Alberta (United Farmers of Alberta) (U.F.A.) cette association fut formée en 1909. Au début elle n'entendait pas devenir un parti politique. Son but premier était d'offrir aux agriculteurs des facilités dans le domaine de l'éducation de même que dans le domaine du loisir. En somme, cette association n'entendait être qu'un simple groupe de pression.

Ce n'est qu'en 1919 qu'Henry Wise Wood amorça sa polémique contre le système de parti au Canada en préconisant la formation d'un gouvernement par les groupes. Wood estimait que le système de parti qui existait à l'époque était l'instrument autocratique de la classe riche et qu'en conséquence il était impropre à représenter les intérêts des classes défavorisées. La solution de rechange qu'il préconisait était l'institutionnalisation d'une démocratie "non-exploitante" (non-exploitive democracy) s'appuyant sur une représentation fonctionnelle des différents groupes professionnels. Les membres de la législature seraient donc des représentants des groupes qui les auraient élus.

Lorsque les U.F.A. prirent le pouvoir en Alberta en 1921, ils furent confrontés avec les difficultés de mise en application d'une telle théorie puisqu'ils contrôlaient eux-mêmes les deux-tiers des sièges à l'Assemblée et qu'il ne restait donc que très peu de place pour la représentation des autres groupes. La solution de rechange qui fut adoptée alors consista à faire passer les éléments de la législation par les conventions du parti et non seulement par le Cabinet. Ceci fonctionna jusque vers les années 1930 mais on assista de plus en plus à une plus grande prise de décision par le Cabinet lui-même ce qui fut l'un des facteurs qui amena la chute du Gouvernement U.F.A. en 1935.

Quant à la formation du mouvement au Manitoba, c'est à T.A. Crerar qu'on la doit. Après avoir démissionné du Cabinet Conservateur en 1919 à cause d'une réduction insuffisante des tarifs douaniers, Crerar se fixa comme objectif de structurer les Fermiers Unis du Manitoba (United Farmers of Manitoba) (U.F.M.) en parti politique.

Lors d'une convention organisée par les fermiers en 1920 à Winnipeg il fut décidé qu'une action devait être menée directement sur la scène fédérale. Le conflit opposant Wood, qui préconisait une représentation par groupes professionnels, et Crerar, qui favorisait plutôt le système traditionnel de parti, éclata au grand jour et ne fut jamais résolu. Crerar forma alors le "National Progressive Party" avec un groupe de onze députés issus du milieu rural.

En 1921, le Gouvernement Libéral de la Saskatchewan parvint à peine à remporter la victoire sur les Progressistes et lors des élections fédérales de cette même année, les Progressistes parvinrent à faire élire 65 représentants à la Chambre des Communes (24 de l'Ontario, 12 du Manitoba, 15 de la Saskatchewan, 11 de l'Alberta, 2 de la Colombie-Canadienne et 1 du Nouveau-Brunswick)(3). Se faisant, ils formèrent le deuxième groupe le plus important à la Chambre avant même les Conservateurs. Ces derniers durent quand même former l'opposition officielle par défaut puisque les Progressistes ont refusé d'assumer ce rôle les impliquant dans un système de partis qu'ils voulaient abolir. Les vues anti-système de partis de Wood eurent donc préséance sur celles de Crerar et en conséquence le leadership de ce dernier fut rendu presque impossible(4).

Malgré le fait que les Progressistes remportèrent en 1922 le pouvoir au Manitoba et qu'ils l'aient conservé jusqu'en 1931, l'opposition entre Crerar et Wood créa une division au sein du parti ce qui devait graduellement provoquer son déclin. À la fin de l'année 1922 Crerar avait démissionné et deux des membres progressistes s'étaient joints au Parti Libéral. En 1923 le Gouvernement

Progressiste de l'Ontario fut défait et en 1924 un groupe de Progressistes s'est joint aux deux parlementaires travaillistes. Enfin aux élections législatives de 1925 les Progressistes avaient perdu beaucoup de poids au niveau fédéral, ce qui devait s'accentuer par la suite (1921, 65 députés; 1925, 24; 1926, 20; 1930, 12)[5].

Le déclin de ce mouvement n'est pourtant pas exclusivement attribuable au conflit opposant Crerar et Wood. Il est important de se rappeler que la naissance même de ce parti est essentiellement attribuable à une contestation du milieu rural contre la domination économique des grands centres urbains du Canada et contre certaines politiques nationales favorisant surtout ces grands centres. En tant que mouvement de contestation, le Mouvement Progressiste fut donc une réponse à l'industrialisation de l'économie canadienne de même qu'à la commercialisation et à la mécanisation de l'agriculture.

Étant d'abord et avant tout les représentants des agriculteurs, les Progressistes purent, par le biais des législatures surtout provinciales, favoriser l'organisation sous formes de coopératives et la modernisation des exploitations agricoles et ce succès fut aussi une cause importante de leur déclin. Dans cette perspective on peut donc dire que le Mouvement Progressiste fut l'instrument de la transformation de l'agriculture. Avec la révolte progressiste, la vie sur la ferme cessa d'être une certaine façon de vivre et un moyen d'assurer sa subsistance pour devenir une forme d'occupation parmi tant d'autres.

2. *Le Crédit Social: origine et performance*

Le Crédit Social connut dès ses origines des succès considérables en Alberta où les organisations d'agriculteurs étaient, comme on vient de le voir, très actives. Plus mouvement de réforme que mouvement révolutionnaire, le Crédit Social visa la réforme de certaines institutions et plus particulièrement les institutions financières.

Durant les années de la dépression qui, pour diverses raisons affecta plus particulièrement les habitants de l'Alberta, cette province connut une période d'instabilité sociale et de profond mécontentement face à l'action du gouvernement provincial qui ne parvenait pas à offrir de solution satisfaisante qui auraient pu contribuer à régler les problèmes économiques auxquels devait faire face la population. De plus, les institutions financières de l'Est du pays qui détenaient et fixaient les règles du crédit aux agriculteurs, se refusaient de revoir à la baisse les taux d'intérêts, d'où l'endettement progressif de la population et le sentiment d'hostilité qui se développa face au gouvernement central et aux institutions financières.

Le paradoxe de la dépression consistant en une surabondance de biens et un pouvoir d'achat insuffisant pour consommer ces mêmes biens fut sans aucun doute le plus grand cheval de bataille du Crédit Social. En effet, selon eux, la cause du problème résidait au niveau du système monétaire et des institutions financières qui, par leurs pratiques faisaient en sorte

qu'il y avait continuellement une différence marquée entre le pouvoir d'achat des masses et le coût de production toujours plus élevé des produits. En somme le paradoxe de "la pauvreté au sein de l'abondance", (poverty in the midst of plenty).

Face à cette situation, la doctrine du Crédit Social suggérait de nouvelles normes qui devaient contribuer au rétablissement du climat social et mettre un terme à la dépression. Au nombre de ces dernières on trouvait entre autres la promesse d'un "dividende de base" (basic dividend) d'un montant d'environ $25.00 par mois pour chaque citoyen adulte. À cette réforme s'ajoutait une propagande axée sur le "contrôle du crédit", la "monétisation des ressources naturelles", le "prix juste" et "l'héritage culturel"(6).

C'est sous le leadership de l'évangéliste William Aberhart, qui se fit l'écho de l'insatisfaction générale dans une série de causeries radiophoniques, que ce parti fut formé. En tant que parti, le Crédit Social devint une alternative entre le Parti Conservateur, le Parti Libéral et les U.F.A. dont plusieurs membres s'associaient de plus en plus au C.C.F. (Cooperative Commonwealth Federation).

Converti à la doctrine du Crédit Social en 1932, Aberhart devint la première personne à exploiter la radio à des fins essentiellement politiques. Dans son sermon hebdomadaire en provenance du "Prophetic Bible Institute", Aberhart prêcha la doctrine du Crédit Social et présenta son mouvement comme en étant un de nature politico-religieuse.

En 1934, Aberhart transforma son mouvement en parti politique et aux élections provinciales de 1935, le Crédit Social remporta 54% du vote et 89% des sièges à l'Assemblée législative de l'Alberta, et Aberhart devint ainsi Premier ministre de cette province. À cette élection les U.F.A. perdirent les 39 sièges qu'ils détenaient auparavant. Aux élections fédérales qui eurent lieu deux mois plus tard, les Créditistes réussirent à obtenir 47% du vote albertain et 88% des sièges. Des 17 sièges que les Créditistes occupaient à la Chambre des Communes, 15 provenaient de l'Alberta et 2 de la Saskatchewan.

C'est pourtant entre les années 1948 et 1958 que le mouvement connut son apogée. En 1953 ils remportèrent 15 sièges (11 en Alberta et 4 en Colombie-Canadienne) aux élections fédérales. Cette année-là, ils prirent le pouvoir à l'Assemblée législative de la Colombie-Canadienne. En 1957, ils détenaient le pouvoir en Alberta et en Colombie-Canadienne et avaient 19 députés à la Chambre des Communes (Colombie-Canadienne, 6; Alberta, 13)(7).

En 1958, avec le triomphe de Diefenbaker qui remporta tous les sièges en Alberta, les Créditistes n'obtinrent que 20% des voix. Depuis ce sont les Conservateurs qui ont monopolisé la représentation fédérale dans cette province.

Assez paradoxalement, le déclin des Créditistes dans l'Ouest coincida avec la montée créditiste au Québec. Il est important de préciser ici que les Créditistes du Québec ont été le seul tiers-parti d'inspiration ou d'origine non-québécoise à avoir connu le succès électoral au Québec(8).

Le phénomène créditiste au Québec a commencé bien avant la formation du Ralliement Créditiste qui fut créé en 1957. En effet, la structure originelle du Crédit Social au Québec a été la Ligue du Crédit Social fondée en 1936 par Louis Even, Armand Turpin et Louis Dugal. L'organe principal de propagande de la Ligue fut les Cahiers du Crédit Social rédigés par Louis Even. Se retrouvaient présentés au sein de ces Cahiers à la fois certains éléments de la doctrine du Crédit Social telle qu'élaborée par le Major Douglas et des éléments de doctrine sociale de l'Église basée sur les encycliques.

La Ligue était principalement un mouvement d'éducation et ses buts principaux visaient à la fois l'éducation et la formation d'une élite d'experts en doctrine du Crédit Social.

C'est avec la fondation de l'Union des Électeurs en 1939 que le Crédit Social réussit vraiment à s'installer comme mouvement populaire au Québec. Cette branche du mouvement fut créée par Louis Even et Gilberte Côté-Mercier.

L'Union des Électeurs ne se concevait pas à ses origines comme un parti politique dont l'objectif serait de prendre le pouvoir. Elle se concevait surtout comme un mouvement dont l'action visait à éduquer les masses à la doctrine du Crédit Social. L'objectif du mouvement visait surtout à mobiliser un groupe de partisans dans chaque région qui feraient pression sur les autorités afin de les persuader d'adopter et d'implanter la philosophie et la technique économique du Crédit-Social(9).

En 1957, Réal Caouette et onze de ses amis quittèrent l'Union des Électeurs et fondèrent le Ralliement Créditistes avec l'intention de participer aux élections et de prendre le pouvoir. Caouette lui-même s'était fait élire sous l'étiquette de l'Union des Électeurs en 1946 lors d'une élection complémentaire dans le comté de Pontiac.

Lors de l'élection fédérale de 1962, 26 candidats Créditistes furent élus aux Communes. Ce succès fut surtout attribuable à un militantisme particulier et à la personnalité de Réal Caouette lui-même.

Si l'on a pu dire d'Aberhart qu'il a été le pionnier de l'utilisation de la radio à des fins politiques; on peut certainement dire que Caouette a été le pionnier de l'emploi de la télévision à ces mêmes fins.

Tout comme en Alberta, le mouvement créditiste au Québec fut un véhicule de l'insatisfaction ressentie par les habitants des petites municipalités et des milieux ruraux face à l'évolution économique et politique du pays. Pourtant le leader québécois et le leader de l'Ouest avaient des idées qui n'étaient pas compatibles ce qui devait conduire à une certaine friction entre Caouette et Robert Thomson, tension qui eut comme conséquence d'amener Caouette à séparer son Ralliement Créditiste du Crédit Social en 1965(10).

Depuis lors le Ralliement Créditiste récolta entre 15% et 20% des suffrages lors des élections fédérales et une proportion de sièges analogue jusqu'à l'élection de mai 1979. Aux élections de février 1980, aucun Créditiste ne fut réélu à la Chambre des Communes.

Pour terminer disons qu'en 1970 fut fondé le Ralliement Créditiste du Québec dans le but de participer aux élections provinciales. Aux élections de 1970, ils conquirent 13 sièges à l'Assemblée, avec 11% des voix; toutefois, en 1973 ils ne firent élire que deux candidats. En 1976, seul le chef du parti Camil Samson réussit à se faire élire(11).

Enfin, précisons que le mouvement du Crédit Social fut un mouvement de protestation de droite dont la clientèle se recrutait surtout dans les milieux traditionnels mais qui n'eut aucune assise sérieuse dans les grands centres métropolitains.

3. *Le Mouvement Socialiste: origine et performance*

C'est sans aucun doute la crise économique elle-même qui offrit aux chefs des mouvements ouvriers et aux militants socialistes la conjoncture idéale pour organiser un véritable parti de gauche au Canada.

La Coopérative Commonwealth Federation naquit à Calgary en 1932 mais sa génèse remonte au 19e siècle. Des syndicalistes siégèrent à la législature de l'Ontario des 1874 et 1886 et au Parlement fédéral dès 1900 et 1906. De plus, on ne peut dissocier la création du C.C.F. de l'action du Ginger Group formé autour des années 1925 de députés Progressistes et de députés ouvriers. Robert Gardiner comme représentant des fermiers et J.S. Woodsworth comme porte parole des travailleurs assurèrent conjointement la direction de ce groupe. C'est grâce aux efforts de ce groupe qu'on réalisa qu'il fallait qu'un mouvement soit créé afin de parvenir à des changements pouvant engendrer une plus grande mesure d'égalité et de justice économique.

Le krach de 1929 et la grande crise des années 30 amenèrent Woodsworth et ses collègues à se préoccuper des problèmes fondamentaux et à tenter de trouver une solution socialiste et démocratique à ces problèmes. Woodsworth réclama la redistribution des finances entre les provinces et le gouvernement central de façon à utiliser les ressources du pays pour créer de l'emploi et de la sécurité.

Le Ginger Group entreprit de bâtir un parti d'envergure nationale et de structure démocratique et dès le 26 mai 1932, il mit à l'ordre du jour de sa réunion la formation d'un Commonwealth Party, ou peut-être une fédération, qui devra coordonner l'activité des partis ouvriers et des partis agraires existants. J.S. Woodsworth fut nommé président à titre temporaire.

Suite à cette réunion une série de discussions eurent lieu plus particulièrement dans l'ouest du pays où un organisme de coordination, la Conférence des Partis Ouvriers de l'Ouest (Western Labour Conference) fonctionna pendant quelques temps. Cet organisme rassemblait le Parti Ouvrier Indépendant du Manitoba, le Parti Ouvrier Indépendant de la Saskatchewan, le Parti Ouvrier du Dominion (Dominion Labour Party) de l'Alberta, le Parti socialiste de la Colombie Canadienne et le Parti Ouvrier Canadien. En 1931 la Conférence des Partis Ouvriers de l'Ouest invita les organisations d'agriculteurs à se joindre à eux ce que firent les Fermiers Unis de l'Alberta.

La Conférence des Partis Ouvriers de l'Ouest se réunit à Calgary en juillet 1932 dans le but de créer un mouvement politique populaire d'envergure nationale. À cette réunion assistèrent autant des députés socialistes et d'anciens députés Progressistes, que des agriculteurs, des ouvriers, des intellectuels, des journalistes, etc. C'est ainsi que fut créée la Cooperative Commonwealth Federation connue sous le sigle de C.C.F.[12].

Cette assemblée de Calgary fut suivie du premier congrès national du parti qui se tint à Régina en juillet 1933; c'est le congrès du Manifeste de Régina. Ce manifeste réclamait un nouvel ordre qui devait abolir les relations fondées sur la domination d'une classe et l'exploitation de l'autre.

Aux élections fédérales de 1935, le parti remporta sept sièges. Aux élections fédérales de 1940 il obtint huit sièges et ce furent les dernières élections auxquelles Woodsworth participa comme chef du parti. La C.C.F. prit le pouvoir en Saskatchewan en 1944 et le garda 20 ans. Aux élections de 1945, 28 députés furent élus à Ottawa et en 1953 la C.C.F. était représentée par vingt-trois députés à la Chambre des Communes (Saskatchewan, 11; Colombie Canadienne, 7; Manitoba, 3; Ontario, 1 et Nouvelle-Écosse, 1). En 1958, sous la vague conservatrice, les Socialistes ne réussirent à faire élire que 8 députés[13].

En 1960-61, les survivants de la C.C.F. à Ottawa tentèrent de regénérer le parti en sollicitant des appuis auprès des centrales syndicales et des intellectuels. Ces efforts devaient aboutir à la création d'un nouveau parti à tendance socialiste, le Nouveau Parti Démocratique (N.D.P.). Cette alliance C.C.F. - Centrales syndicales qui fut à l'origine du N.D.P. visait surtout à créer un parti de gauche avec des capacités organisationnelles suffisantes qui devaient lui permettre de faire compétition aux grands partis canadiens. Cet objectif est loin d'être réalisé et un des facteurs explicatif est sans doute le peu de support que ce parti réussit à obtenir au Québec et dans les provinces maritimes[14].

De plus, il n'est pas inutile de mentionner une autre difficulté non négligeable à laquelle doivent faire face les socialistes et qui est l'antipathie qui se retrouve au sein de la culture politique canadienne en général, face aux symboles évoquant le socialisme ou la gauche[15].

Depuis plus d'une décennie on peut dire que le N.P.D. est devenu moins idéologique et plus électoraliste. Cette transformation du C.C.F.-N.P.D. est en bonne partie attribuable au rôle joué par David Lewis, figure dominante

de cette formation politique depuis les années 1940. Lors de la Convention du parti en 1969, il fut d'ailleurs celui qui attaqua le plus durement la section dissidente "Waffle" du parti qui tentait de relancer le parti sur des bases plus idéologiques. Lewis leur reprocha de vouloir enfermer le parti dans la "camisole de force" de l'idéologie (Ideological Strait Jacket). En 1972, les membres "Waffle" se dissocièrent du N.P.D. ontarien.

Au cours des années 1970-1980, le parti obtint environ 18% du vote au niveau fédéral. La balance du pouvoir qu'il parvint à obtenir entre 1972-1974, est un peu trompeuse quant à la force réelle de ce parti. En 1974 d'ailleurs il n'obtint que 16% du vote populaire et Lewis perdit son siège. Suite à cette défaite, il démissionna. Aux élections de 1979, le N.P.D. réussit à faire élire 26 députés et en février 1980 32 de ses candidats furent élus.

Cette performance s'explique partiellement par l'attitude plutôt pragmatique des membres des centrales syndicales. En effet, même si les organisations comme les United Automobile Workers of America et les United Steel Workers of America sont des organisations bien structurées, il n'en demeure pas moins que les membres syndiqués ne sont pas plus enclins qu'ils ne l'étaient à ne rendre allégeance qu'à un seul parti.

En résumé, divers mouvements et organisations ont joint leurs efforts durant les années de la dépression afin de former un parti d'orientation socialiste au Canada. Ce parti ne put devenir une force très importante au niveau fédéral et sa persistance est surtout attribuable à son leadership. La mutation de la C.C.F. au N.P.D. fut sans aucun doute une tentative d'orientation plus modérée du parti de même qu'un effort visant à restructurer la gauche canadienne; mais les divers compromis auxquels le parti dut consentir l'ont ramené plus près du centre que de la gauche.

4. *Le Parti Communiste Canadien: origine et performance*

C'est aussi au début des années 1920 et plus particulièrement en 1921 que le Parti Communiste Canadien fut fondé. Fonctionnant initialement plutôt comme une organisation souterraine (underground organisation) aucune sanction juridique ne fut appliquée contre lui jusqu'en 1931 où huit de ses leaders furent condamnés à cinq ans de prison pour avoir préconisé le renversement du Gouvernement par la violence. Ce parti fut formellement considéré hors-la-loi en 1940 par la (Defense of Canada Regulations). En 1943, toujours dans l'illégalité, le Parti Communiste se saborda pour former le Labour Progressive Party. Il fut connu sous ce nom jusqu'en 1959, année où il reprit son ancien nom(16).

Ce parti réussit à faire élire certains candidats au niveau des législatures provinciales. Entre autres des candidats communistes furent élus en Ontario en 1943, 1945, 1948 et 1951; et au Manitoba en 1936, 1945, 1949 et 1953(17). Au niveau fédéral ce parti ne réussit à faire élire qu'un seul candidat soit Fred Rose élu en 1945 dans le comté de Cartier à Montréal. Ce dernier fut impliqué dans une douteuse affaire d'espionnage et contraint de céder son siège.

Durant les années 1950 le parti perdit plusieurs de ses membres et de ses leaders suite aux révélations concernant la tyrannie de Staline et sa presque disparition est attribuable en partie à l'anti-communisme nord-américain et au schisme entre Pékin et Moscou.

5. *Le courant nationaliste au Québec*

Le courant nationaliste au Québec a été l'origine de la formation de plusieurs partis politiques. Outre la période des Patriotes de 1837 de même que celle de 1866-1892, qui fut marquée par l'influence d'Honoré Mercier, on peut dire que le courant nationaliste s'est exprimé avec force depuis le début du 20^{e} siècle.

Dès le début du siècle le Parti National animé par le journaliste Olivar Asselin mena une lutte contre les deux grands partis fédéralistes. En 1904 une demi-douzaine de candidats affrontèrent les libéraux lors des élections provinciales. Ensuite, sous le leadership d'Henri Bourassa, le fondateur du journal Le Devoir, et d'Armand Lavergne, cette formation politique conclut une entente électorale en 1908 avec les Conservateurs provinciaux et cela permit l'élection de Lavergne et de Bourassa à l'Assemblée législative du Québec. En 1911, ils se lancèrent sur la scène fédérale mais leur alliance avec les Conservateurs fédéraux leur fut néfaste. En 1912, aux élections provinciales, ils n'existaient déjà pratiquement plus et seul Lavergne réussit à conserver son siège.

Pendant la période de l'entre-deux guerres les revendications nationalistes des Québécois furent exprimées par l'Action Libérale Nationale (A.L.N.) qui fut fondée en 1934 par un groupe de députés libéraux dissidents et de nationalistes francophones recrutés au sein du clergé, des professions libérales, du monde journalistique et même au sein des milieux d'affaires. Cette formation politique, associée aux Conservateurs provinciaux, réussit, lors de l'élection provinciale de 1935, à faire élire 25 candidats alors que les Conservateurs provinciaux remportèrent 18 sièges. La députation libérale d'alors, conduite par le Premier ministre Alexandre Taschereau, passa de 79 à 47 sièges.

Ces succès remportés aux élections de 1935 amenèrent les députés de l'Action Libérale Nationale et les Conservateurs provinciaux à s'unir pour former un nouveau parti politique: l'Union Nationale (U.N.). Cette formation politique remporta le pouvoir aux élections provinciales de 1936 en réussissant à faire élire 76 candidats sur un total possible de 90 et ainsi fut mis un terme à quarante années de pouvoir exercé par le Parti Libéral.

Mais des tensions internes amenèrent en 1938 certains dirigeants de l'ancienne Action Libérale Nationale à se séparer de l'Union Nationale et la nouvelle A.L.N. ressuscitée présenta 56 candidats aux élections provinciales de 1939 mais n'obtint que 7% du vote populaire. Elle se disloqua sur le coup de la défaite, laissant ainsi le chemin libre à l'Union Nationale et à son chef Maurice Duplessis.

Ayant aussi connu la défaite aux élections de 1939 en partie à cause de la portion du vote que réussit à recueillir l'A.L.N., l'Union Nationale reprit le pouvoir en 1944 et le conserva sans interruption jusqu'en 1960. Formation dont le nationalisme officiel s'exprima surtout au niveau de l'autonomie provinciale, l'U.N. fut aussi un parti politique qui se porta à la défense des intérêts agricoles et des élites traditionnelles du Canada français(18).

La venue de la Deuxième Guerre Mondiale, la Seconde conscription et la crise qu'elle engendra furent à l'origine de la formation d'un autre parti politique nationaliste au Québec. Il s'agit en occurence du Bloc Populaire fondé en 1942 par Maxime Raymond et André Laurendeau. Lors de l'élection provinciale de 1944 cette formation politique réussit à faire élire quatre députés mais les succès de l'U.N., à la fin de la guerre, eurent en bonne partie raison de cette formation politique.

Quant à l'Union Nationale qui dorénavant remplaçait le Parti Conservateur sur la scène provinciale québécoise, elle connut une certaine agonie après la mort de son chef Maurice Duplessis en 1959 et de Paul Sauvé, son successeur en 1960. Même si à l'élection provinciale de 1962 elle obtint 42% des voix et qu'en 1966 avec 41% des voix elle reprit le pouvoir malgré le fait que le Parti Libéral en avait obtenu 47%, sa popularité ne lui valut que 19% des voix à l'élection provinciale de 1970. En 1973 l'Union Nationale ne recueillait plus que 5% des voix et ce n'est que grâce à l'insatisfaction suscitée par certaines politiques du gouvernement libéral de Robert Bourassa qu'elle remporta 12 sièges à l'élection du 15 novembre 1976(19).

Les années 1960 au Québec furent elles aussi marquées par un fort courant nationaliste. Déjà en 1956 Raymond Barbeau avait reprit l'idée lancée en 1935 d'un État indépendant pour le Québec nommé La Laurentie. L'Alliance Laurentienne, fondée en 1957 fut la faction la plus forte du mouvement nationaliste jusqu'en 1961. Les idées maîtresses de ce mouvement se retrouvent dans le livre de Raymond Barbeau intitulé "J'ai choisi l'Indépendance" de même que dans l'ouvrage de l'Abbé Wilfrid Morin "Nos droits et l'indépendance politique" republié en 1960 par l'Alliance Laurentienne sous le titre "L'Indépendance du Québec".

Au début des années 1960, Raoul Roy fonde l'Action Socialiste pour l'Indépendance du Québec, et en septembre 1960, André d'Allemagne et Marcel Chaput fondent le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (R.I.N.). En 1962, une trentaine de sympatisans rinistes mirent au point un programme de réformes devant conduire à l'indépendance du Québec.

Ces réformes parurent dans une publication intitulée "L'Indépendance". On y notait entre autres que la seule langue de l'État du Québec devait être le français; que l'instruction devait être obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans et qu'elle devait être gratuite à tous les niveaux; que des coopératives devaient être formées autant pour les producteurs que pour les consommateurs; ils préconisaient la planification économique basée sur les intérêts de tous les éléments de la population; et, tout en reconnaissant la nécessité des investissements étrangers, ils favorisaient une plus grande intervention de l'État dans le contrôle de ces investissements(20).

L'orientation plutôt à gauche du programme R.I.N. créa une tension au sein du parti et c'est alors qu'on assista, en décembre 1962, à la fondation, par un groupe plus à droite, du Parti Républicain du Québec fondé par Marcel Chaput.

A l'automne de 1964 un groupe de militants dirigé par le Dr René Jutras démissionne du R.I.N. en dénonçant l'intrusion des jeunes marxistes dans la lutte pour l'indépendance du Québec. Ce groupe de dissidents fonde le Regroupement National en renouant avec la tradition nationaliste de Lionel Groulx(21) et La Nation(22) qui voyaient dans le séparatisme une fin en soi et non un instrument d'émancipation sociale et globale(23).

En 1966, un groupe de dissidents créditistes et de dissidents rinistes fondent le Ralliement National (R.N.) sous la direction de Gilles Grégoire ancien député créditiste.

Aux élections de 1966, le R.I.N. obtint 5% du vote populaire, vote exprimé surtout par les nationalistes des villes; et le R.N. 3.2% du vote populaire, vote provenant surtout des régions rurales de même que des régions moins urbanisées.

Après la défaite du Gouvernement libéral de Jean Lesage en 1966, les nationalistes du Parti Libéral du Québec, sous le leadership de René Lévesque, fondent le Mouvement Souveraineté-Association (M.S.A.) qui fusionna avec le Ralliement National en 1968 pour former le Parti Québécois (P.Q.). Lors de son congrès d'octobre 1968, les dirigeants du R.I.N. recommandèrent à leurs membres la dissolution du parti et l'adhésion au Parti Québécois. Ce dernier devint donc ainsi le véhicule de courants idéologiques extrêmement divers.

Aux élections provinciales de 1970, le Parti Québécois remporta 23% du vote et fit élire sept candidats. A l'élection de 1973, avec 30% du vote il ne réussit à ne faire élire que cinq candidats, ceci étant principalement attribuable au système électoral lui-même; et en 1976, avec 41% du vote, il obtint 71 sièges sur une possibilité de 110 et pris alors le pouvoir.

Le Parlement de Québec

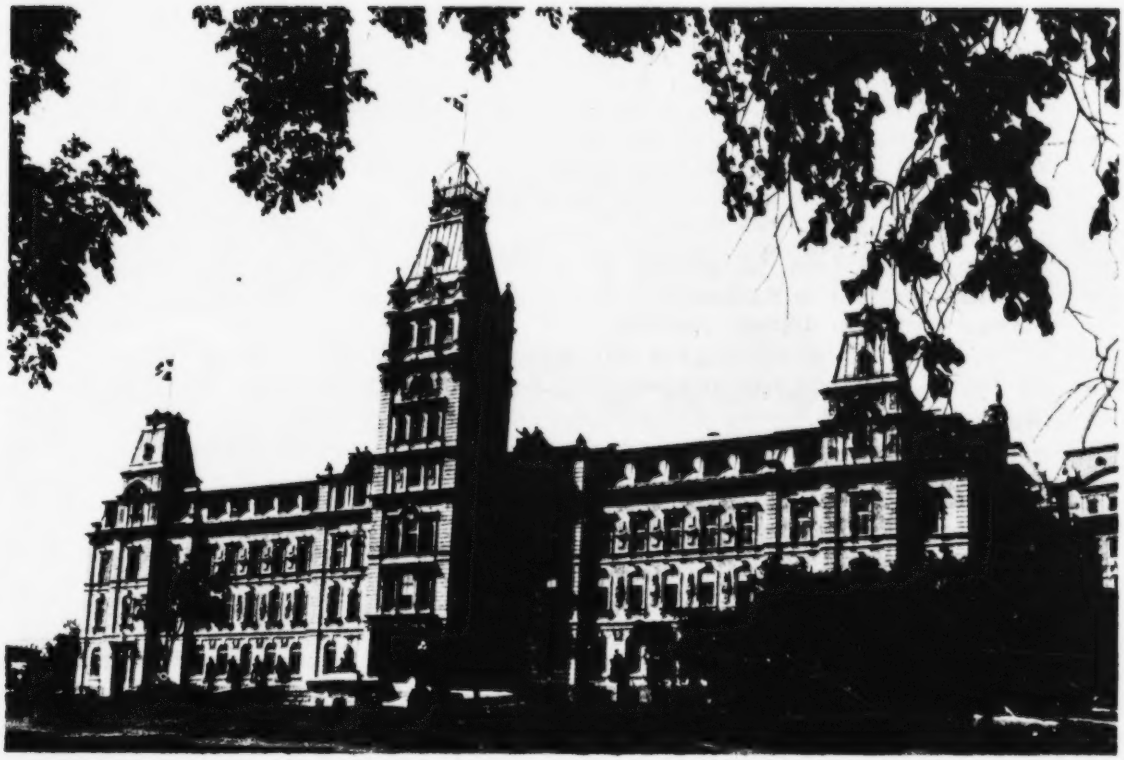

Archives nationales du Québec

NOTES

1. Sur le mouvement progressiste, voir entre autres: Morton, W.L., *The Progressive Party in Canada,* Toronto, University of Toronto Press, 1950. Young, Walter D., *Democracy and Discontent: Profressivism, Socialism and Social Credit in the Canadian West,* Toronto, Ryerson, 1969. Macpherson, C.B., *Democracy in Alberta.* Social Credit and the Party System, Toronto, University of Toronto Press, 1962.

2. Cf.: Bernard, A., op. cit., p. 223. En Ontario en 1894, un parti connu sous le nom de Patrons of Industry, qui avait des assises rurales, remporta 17 sièges à l'Assemblée provinciale.

3. Données compilées à partir des tableaux de Thorburn, H.G., *Party Politics in Canada,* 3rd ed., Scarborough, Prentice-Hall, 1972, pp. 238-249.

4. Sur cette opposition entre Crerar et Wood voir entre autres: Winn, C., McMenemy, J., op. cit., pp. 41-44.

5. Bernard, A., op. cit., p. 223.

6. Irvin, J.A., *"Interpretation of the Social Credit Movement"*, in Thorburn, H.G., op. cit., p. 168-169.

7. Bernard, A., op. cit., p. 226. Sur ce mouvement voir entre autres: Irwing, J.A., *The Social Credit Movement in Alberta,* Toronto, University of Toronto Press, 1959. Mallory, J.R., *Social Credit and the Federal Power in Canada,* Toronto, University of Toronto Press, 1954. Macpherson, C.B., *Democracy in Alberta*, Toronto, University of Toronto Press, 1953.

8. Bernard, A., op. cit., p. 227.

9. Voir à ce sujet Stein, M.B., *The Dynamics of Right-Wing Protest: A Political Analysis of Social Credit in Quebec,* Toronto, University of Toronto Press, 1973.

10. Pinard, M., *The Rise of a Third Party.* A Study in Crisis Politics, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1971.

11. Bernard, A., op. cit., p. 227.

12. Les données de cette sous-section furent surtout tirées de Knowles, S., Le Nouveau Parti, Montréal, Éditions du Jour, 1961.

13. Bernard, A., op. cit., pp. 224-225.

14. Zakuta, L., *A Protest Movement Becalmed: A Study of Change in the C.C.F.,* Toronto, Toronto University Press, 1964. Young, W.D., *The Anatomy of a Party: The National C.C.F. 1932-1961,* Toronto, Toronto University Press, 1969. Chi, N.H., Perlin, G.C., *"The New Democratic Party: A Party in Transition"* in Thorburn, H.G., (edit.) op. cit., pp. 177-187. Horowitz, G., *Canadian Labour in Politics,* Toronto, University of Toronto Press, 1968.

15. Thorburn, H.G. (edit.), op. cit., p. 184.

16. Sur les origines de ce parti voir: Rodney, W., *Soldiers of the International: A History of the Communist Party of Canada,* 1919-1929, Toronto, University of Toronto Press, 1968.

17. Schwartz, M.A., Engelmann, F.C., *Canadian Political Parties: Origin, Character, Impact,* Scarborough, Prentice-Hall, 1975, p. 43.

18. Sur l'Union Nationale, voir entre autres: Quinn, F.H., *The Union National: Quebec Nationalism from Duplessis to Levesque,* Toronto, University of Toronto Press, 1979. Rumilly, R., *Maurice Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1973. Bergeron, G., *Du Duplessisme à Trudeau et Bourassa*, Montréal, Éd. Parti pris, 1973. Cardinal, M., Lemieux, V., et Sauvageau, F.. *Si l'Union Nationale m'était contée*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1978.

19. Bernard, A., op. cit., p. 232.

20. Sur le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale voir entre autres: D'Allemagne, A., *Le R.I.N. et les Débuts du Mouvement Indépendantiste Québécois, de 1960 à 1963.* Étude d'un groupe de pression au Québec, Montréal, Éd. l'Étincelle, 1974. Pelletier, R., *Les Militants du R.I.N.*, Ottawa,, Éd. de l'University d'Ottawa, 1974.

21. L'Abbé Lionel Groulx fut un historien et un éditorialiste nationaliste au Québec au cours des années 1920.

22. Publication dirigée par Paul Bouchard, leader de divers groupes nationalistes des années 1940.

23. Murray, V., *Le Parti Québécois: de la fondation à la prise du pouvoir,* Montréal, HMH, 1972, p. 19.

SECTION II

ORIGINE ET PERFORMANCE DES TIERS-PARTIS ET DES PARTIS RÉGIONAUX

ASPECT PÉDAGOGIQUE

Notions

A la fin du 19e siècle, les deux grands partis traditionnels étaient solidement constitués. Quant au 20e siècle, il est marqué par la naissance de tiers-partis et de partis régionaux qui sont devenus des éléments importants du système de partis politiques au Canada.

La naissance de ces partis coïncide avec une période de transformations d'ordre économique et social provoquées par une industrialisation et une urbanisation accélérées et par l'arrivée de nombreux immigrants que la société a dû intégrer.

Parallèlement, un mouvement d'éducation souvent mené par des tiers-partis, conduit les citoyens à une prise de conscience de leurs droits et de leurs devoirs, tout en développant chez eux, un esprit plus critique.

Les objectifs généraux

1. Faire connaître l'origine des tiers-partis et des partis régionaux.

2. Amener l'étudiant à établir un lien entre l'évolution de la société, sur le plan économique, politique, social et culturel, et la naissance d'un nouveau parti politique.

3. Faire prendre conscience à l'étudiant que des tiers-partis ou des partis régionaux se forment lorsque les partis traditionnels n'apparaissent plus aux électeurs, comme moyens d'exprimer leurs besoins.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	CONTENU
1. Faire saisir comment les partis politiques sont le reflet des besoins socio-économiques et culturels d'une population. 2. Constater le rôle du courant nationaliste au Québec, dans la naissance de divers partis politiques. 3. Constater l'évolution du Parti Québécois, lors des deux dernières élections, soit 1973 et 1976. 4. Déceler l'origine rurale ou urbaine des électeurs du Parti Québécois. 5. Établir un parallèle entre l'origine des électeurs de ce parti et quelques éléments de son programme politique.	Section II: *LES TIERS-PARTIS ET LES PARTIS RÉGIONAUX* *Origine* 1. Le 20^{e} siècle et ses transformations: . l'industrialisation . l'urbanisation . l'immigration 2. Le Mouvement Progressiste 3. Le Crédit Social 4. Le Mouvement Socialiste 5. Le Parti Communiste Canadien 6. Le courant nationaliste au Québec *Performance* 1. Les différentes doctrines et les groupes auxquels elles s'adressent. 2. Les principales étapes.

STRATÉGIES (enseignement, apprentissage)	RESSOURCES	ÉVALUATION (élève)
Les élèves forment des groupes de deux et choisissent une région administrative. Après avoir effectué les cinq exercices, ils se regroupent en classe pour une discussion basée sur l'activité 5.	Texte pp. 23 à 45	Évaluer la participation en équipe. Évaluer la recherche dans les tentatives d'explication de l'activité 5.
1. À l'aide des tableaux I, II et III, relever pour chaque district électoral d'une région administrative déterminée, le nombre de votes attribués au Parti Québécois, ou du Parti Libéral du Québec, à chacune des deux dernières élections.	tableau I et II, Annexe 1 tableau III, Annexe 2	
2. Par rapport au nombre total d'électeurs, reporter sur un graphique en colonnes, le pourcentage de votes attribués à ce parti, à chacune des deux élections.	Exemples de graphique: Annexe 3 Recherche: Annexe 4	
3. Calculer pour chaque district l'augmentation ou la diminution de votes, en 1976 par rapport à 1973. Reporter ces pourcentages sur un graphique en colonnes.	Carte de Montréal: Annexe 5 Carte de Québec: Annexe 6	
4. Indiquer au-dessus de chaque colonne s'il s'agit de région rurale ou de région urbaine. Comparer si possible, l'augmentation entre ces deux types de région.		
5. Tenter de tirer quelques conclusions de ces comparaisons: le programme du parti comportait-il des politiques nouvelles soit pour l'agriculture, l'éducation, la santé, l'économie ou autre, qui seraient à l'origine de cette évolution.	Différents média d'information: radio, journaux, télévision.	
6. Reprendre cette série d'activités avec les résultats des dernières élections.		
Lexique: *District électoral*		

TABLEAU I

Résultats officiels des élections générales du 29 octobre 1973 et du 15 novembre 1976: Parti québécois.

Districts électoraux	1973		1976	
	votes	électeurs	votes	électeurs
Abitibi-Est	5,726	38,884	11,265	41,175
Abitibi-Ouest	2,804	27,733	8,533	29,357
Anjou	14,209	37,885	19,440	39,808
Argenteuil	3,730	30,837	8,177	33,685
Arthabaska	4,994	34,101	12,465	36,499
Beauce-Nord	4,345	30,465	10,974	35,287
Beauce-Sud	1,878	28,744	2,356	30,768
Beauharnois	12,132	35,421	15,508	37,799
Bellechasse	2,054	27,016	5,881	28,768
Berthier	4,858	27,294	8,673	30,178
Bonaventure	3,454	24,009	6,168	25,265
Bourassa	11,933	36,807	14,465	37,403
Bourget	13,616	36,089	17,122	35,914
Brôme-Missisquoi	2,860	27,153	4,772	28,473
Chambly	12,260	39,487	21,029	49,904
Champlain	5,877	32,796	12,514	35,536
Charlesbourg	11,598	40,908	19,985	46,567
Charlevoix	3,700	26,291	7,520	27,829
Châteauguay	9,057	36,112	15,600	41,880
Chauveau	9,955	41,181	21,472	51,975
Chicoutimi	12,359	35,515	20,638	37,880
Crémazie	14,597	37,503	16,463	37,293
D'Arcy McGee	1,221	37,631	1,476	37,834
Deux-Montagnes	7,753	32,415	13,449	38,293
Dorion	13,356	36,712	15,486	35,887
Drummond	7,457	36,982	14,605	39,205
Dubuc	6,856	27,073	11,337	30,304
Duplessis	10,923	38,484	20,100	44,739
Fabre	17,057	47,381	24,067	53,186
Frontenac	6,253	31,566	11,047	32,766
Gaspé	6,055	27,997	7,630	29,720
Gatineau	3,387	31,125	7,296	35,867
Gouin	11,870	34,150	14,360	32,550
Hull	8,218	39,706	12,031	38,630
Huntingdon	2,853	24,663	5,428	27,025
Iberville	5,373	34,451	11,740	38,271
Îles-de-la-Madeleine	2,059	7,743	3,387	8,224
Jacques-Cartier	6,894	36,760	8,666	35,282
Jeanne-Mance	16,473	49,478	22,891	59,636
Jean-Talon	8,512	34,740	11,532	33,573
Johnson	3,597	26,914	6,379	28,870
Joliette-Montcalm	12,000	38,672	15,807	42,922
Jonquière	12,850	38,117	20,373	39,873
Kamouraska-Témiscouata	3,282	28,624	7,862	29,844
L'Acadie	9,058	37,405	9,676	36,827
Lac St-Jean	9,217	29,490	14,744	33,767
Lafontaine	14,866	36,200	20,627	39,245
Laporte	17,055	46,135	23,129	47,578
Laprairie	11,429	45,681	17,122	52,082
L'Assomption	15,123	41,231	26,449	55,464
Laurentides-Labelle	7,612	30,035	13,794	34,066
Laurier	8,370	35,927	9,583	35,377
Laval	10,003	40,991	15,320	47,218
Laviolette	7,035	31,265	11,003	32,908
Lévis	9,084	36,723	17,227	41,188

TABLEAU I – (suite)

Districts électoraux	1973		1976	
	votes	électeurs	votes	électeurs
Limoilou	10,391	37,551	14,424	37,839
Lotbinière	6,163	25,552	4,605	27,469
Louis-Hébert	16,806	43,229	22,850	43,984
Maisonneuve	12,198	32,615	15,390	31,511
Marguerite-Bourgeoys	10,148	45,524	13,745	47,955
Maskinongé	3,594	26,274	8,721	29,302
Matane	7,452	26,872	11,042	28,178
Matapédia	5,105	23,517	10,741	23,750
Mégantic-Compton	2,819	26,212	4,809	26,526
Mercier	10,877	35,662	13,450	33,070
Mille-Îles	17,621	46,860	25,134	52,309
Montmagny-L'Islet	2,538	29,287	6,849	30,662
Montmorency	9,275	35,610	17,300	39,743
Mont-Royal	3,967	37,289	4,776	36,418
Nicolet-Yamaska	3,233	27,235	7,195	29,143
Notre-Dame-De-Grâce	3,650	37,370	4,100	36,391
Orford	3,797	27,497	7,685	31,659
Outremont	9,117	36,847	10,832	35,965
Papineau	6,356	38,041	12,967	46,626
Pointe-Claire	2,555	39,530	3,284	41,068
Pontiac-Témiscamingue	1,392	24,246	3,209	25,381
Portneuf	4,067	28,119	7,579	29,210
Prévost	11,867	41,032	20,075	48,526
Richelieu	9,464	32,124	16,141	34,835
Richmond	7,214	22,827	5,294	23,525
Rimouski	8,750	32,279	15,232	33,963
Rivière-du-Loup	3,773	27,686	9,415	29,550
Robert Baldwin	5,083	40,332	7,430	46,995
Roberval	6,076	32,983	10,835	37,302
Rosemont	12,987	37,026	15,455	36,281
Rouyn-Noranda	3,815	28,239	7,553	28,925
Saguenay	10,226	28,044	15,491	29,276
Sainte-Anne	7,479	33,369	9,059	32,069
Saint-François	6,840	29,687	11,115	32,104
Saint-Henry	11,329	30,745	14,246	36,409
Saint-Hyacinthe	7,790	33,494	9,944	35,660
Saint-Jacques	11,312	32,667	13,058	29,790
Saint-Jean	8,226	33,344	14,570	37,146
Saint-Laurent	6,934	37,227	8,540	38,795
Saint-Louis	6,713	37,583	7,859	31,531
Sainte-Marie	10,910	32,388	13,617	31,355
Saint-Maurice	7,451	30,873	12,836	32,246
Sauvé	18,235	44,977	23,647	48,386
Shefford	4,633	32,703	8,134	35,409
Sherbrooke	9,035	36,301	12,440	35,380
Taillon	17,769	51,529	34,098	65,384
Taschereau	6,964	31,331	9,929	28,453
Terrebonne	13,271	38,915	21,298	47,867
Trois-Rivières	8,707	37,612	13,821	37,750
Vanier	10,227	38,380	16,640	39,226
Vaudreuil-Soulanges	7,012	31,620	11,524	37,714
Verchères	9,009	32,326	16,796	39,903
Verdun	7,943	38,037	9,940	36,670
Viau	10,804	37,338	13,513	37,599
Westmount	3,602	37,256	3,483	36,096

TABLEAU II

Résultats officiels des élections générales du 29 octobre 1973 et du 15 novembre 1976: Parti Libéral du Québec.

Districts électoraux	1973	1976
	votes	votes
Abitibi-Est	12,432	6,338
Abitibi-Ouest	10,216	5,456
Anjou	15,037	11,116
Argenteuil	14,022	9,452
Arthabaska	16,275	8,991
Beauce-Nord	12,845	10,562
Beauce-Sud	9,586	5,665
Beauharnois	15,817	11,572
Bellechasse	9,206	7,713
Berthier	11,428	8,271
Bonaventure	12,829	9,752
Bourassa	15,822	12,303
Bourget	13,916	10,075
Brôme-Missisquoi	12,879	5,450
Chambly	19,005	15,828
Champlain	14,477	8,086
Charlesbourg	13,737	15,200
Charlevoix	13,683	12,441
Châteauguay	11,688	10,335
Chauveau	17,762	16,414
Chicoutimi	7,004	6,896
Crémazie	15,993	11,851
D'Arcy McGee	26,958	21,248
Deux-Montagnes	15,731	10,983
Dorion	13,649	10,143
Drummond	14,781	7,778
Dubuc	5,946	7,676
Duplessis	13,403	8,773
Fabre	20,810	14,989
Frontenac	10,452	6,395
Gaspé	13,008	7,885
Gatineau	8,421	13,453
Gouin	12,506	9,015
Hull	15,325	12,029
Huntingdon	10,878	6,738
Iberville	10,688	9,129
Îles-de-la-Madeleine	3,838	3,327
Jacques-Cartier	19,551	10,388
Jeanne-Mance	22,308	18,285
Jean-Talon	18,708	14,339
Johnson	10,543	5,348
Joliette-Montcalm	18,010	10,506
Jonquière	16,987	10,859
Kamouraska-Témiscouata	10,053	7,552
L'Acadie	20,354	14,082
Lac St-Jean	10,827	7,833
Lafontaine	12,558	8,159
Laporte	17,427	12,043
Laprairie	23,723	16,465
L'Assomption	16,806	12,010
Laurentides	9,993	9,728
Laurier	17,889	11,858
Laval	21,676	17,605
Laviolette	11,800	6,075
Lévis	16,534	11,340

TABLEAU II - (suite)

Districts électoraux	1973	1976
	votes	votes
Limoilou	13,804	10,717
Lotbinière	9,381	5,642
Louis-Hébert	17,583	13,307
Maisonneuve	9,922	6,316
Marguerite-Bourgeoys	23,848	14,551
Maskinongé	10,610	9,117
Matane	10,080	8,358
Matapédia	7,564	5,283
Mégantic-Compton	9,719	6,016
Mercier	13,757	9,714
Mille-Îles	19,809	15,064
Montmagny-L'Islet	11,375	9,220
Montmorency	4,243	12,100
Mont-Royal	23,780	18,408
Nicolet-Yamaska	10,983	8,013
Notre-Dame-De-Grâce	23,263	13,161
Orford	13,923	8,328
Outremont	17,262	13,219
Papineau	8,247	12,900
Pointe-Claire	26,861	12,179
Pontiac-Témiscamingue	8,996	8,149
Portneuf	12,592	10,362
Prévost	15,805	12,506
Richelieu	15,192	11,867
Richmond	7,569	5,867
Rimouski	13,268	10,086
Rivière-du-Loup	10,827	7,501
Robert Baldwin	26,189	14,476
Roberval	13,441	11,767
Rosemont	15,002	10,075
Rouyn-Noranda	8,068	4,923
Saguenay	7,933	4,279
Sainte-Anne	12,755	8,370
Saint-François	12,519	7,492
Saint-Henry	14,877	10,104
Saint-Hyacinthe	9,660	7,731
Saint-Jacques	8,847	5,878
Saint-Jean	12,904	10,875
Saint-Laurent	21,246	14,837
Saint-Louis	14,095	9,628
Sainte-Marie	10,958	8,574
Saint-Maurice	8,865	8,048
Sauvé	15,475	10,275
Shefford	10,775	9,662
Sherbrooke	15,117	8,545
Taillon	18,346	11,753
Taschereau	11,714	8,097
Terrebonne	17,256	13,419
Trois-Rivières	16,714	10,639
Vanier	16,410	11,577
Vaudreuil-Soulanges	14,563	10,990
Verchères	13,914	11,806
Verdun	19,439	13,201
Viau	16,404	13,581
Westmount	21,354	14,724

Annexe 2

TABLEAU III

CONCORDANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES 1980 ET DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Circonscriptions électorales	Régions administratives
Abitibi-Est	08 Nord-Ouest
Abitibi-Ouest	08 Nord-Ouest
Anjou	06 Montréal
Argenteuil	06 Montréal
Arthabaska	04 Trois-Rivières
Beauce-Nord	03 Québec
Beauce-Sud	03 Québec
Beauharnois	06 Montréal
Bellechasse	03 Québec
Berthier	06 Montréal
Bertrand	06 Montréal
Bonaventure	01 Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Bourassa	06 Montréal
Bourget	06 Montréal
Brome-Missisquoi	06 Montréal
Chambly	06 Montréal
Champlain	04 Trois-Rivières
Chapleau	07 Outaouais
Charlesbourg	03 Québec
Charlevoix	03 Québec
Châteauguay	06 Montréal
Chauveau	03 Québec (partie); 04 Trois-Rivières (partie)
Chicoutimi	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
Chomedy	06 Montréal
Crémazie	06 Montréal
D'Arcy-McGee	06 Montréal
Deux-Montagnes	06 Montréal
Dorion	06 Montréal
Drummond	04 Trois-Rivières
Dubuc	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean (partie); 03 Québec (partie)
Duplessis	09 Côte-Nord
Fabre	06 Montréal
Frontenac	03 Québec (partie); 04 Trois-Rivières (partie)
Gaspé	01 Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Gatineau	07 Outaouais
Gouin	06 Montréal
Groulx	06 Montréal
Hull	07 Outaouais
Huntingdon	06 Montréal
Iberville	06 Montréal
Îles-de-la-Madeleine	01 Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Jacques-Cartier	06 Montréal
Jeanne-Mance	06 Montréal
Jean-Talon	03 Québec
Johnson	04 Trois-Rivières (partie); 05 Cantons de l'Est (partie); 06 Montréal (partie)
Joliette	06 Montréal
Jonquière	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
Kamouraska-Témiscouata	03 Québec
Labelle	06 Montréal (partie); 07 Outaouais (partie)
L'Acadie	06 Montréal
Lac-Saint-Jean	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean (partie); 03 Québec (partie)
Lafontaine	06 Montréal
La Peltrie	03 Québec
Laporte	06 Montréal
Laprairie	06 Montréal
L'Assomption	06 Montréal
Laurier	06 Montréal
Laval-des-Rapides	06 Montréal
Laviolette	04 Trois-Rivières (partie); 06 Montréal (partie); 07 Outaouais (partie)
Lévis	03 Québec
Limoilou	03 Québec
Lotbinière	03 Québec (partie); 04 Trois-Rivières (partie)
Louis-Hébert	03 Québec

Circonscriptions électorales	Régions administratives
Maisonneuve	06 Montréal
Marguerite-Bourgeoys	06 Montréal
Marie-Victorin	06 Montréal
Marquette	06 Montréal
Maskinongé	04 Trois-Rivières (partie); 06 Montréal (partie)
Matane	01 Bas-St-Laurent-Gaspésie
Matapédia	01 Bas-St-Laurent-Gaspésie
Mégantic-Compton	03 Québec (partie); 05 Cantons de l'Est (partie)
Mercier	06 Montréal
Mille-Îles	06 Montréal
Montmagny-L'Islet	03 Québec
Montmorency	03 Québec
Mont Royal	06 Montréal
Nelligan	06 Montréal
Nicolet	04 Trois-Rivières (partie); 06 Montréal (partie)
Note-Dame-de-Grâce	06 Montréal
Orford	05 Cantons de l'Est
Outremont	06 Montréal
Papineau	06 Montréal (partie); 07 Outaouais (partie)
Pontiac	07 Outaouais
Portneuf	03 Québec (partie); 04 Trois-Rivières (partie);
Prévost	06 Montréal
Richelieu	06 Montréal
Richmond	03 Québec (partie); 04 Trois-Rivières (partie); 05 Cantons de l'Est (partie)
Rimouski	01 Bas-St-Laurent-Gaspésie (partie); 03 Québec (partie)
Rivière-du-Loup	03 Québec
Robert-Baldwin	06 Montréal
Roberval	04 Trois-Rivières (partie); 02 Saguenay-Lac-St-Jean (partie)
Rosemont	06 Montréal
Rousseau	06 Montréal
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	08 Nord-Ouest
Saguenay	09 Côte-Nord
Sainte-Anne	06 Montréal
Saint-François	05 Cantons de l'Est
Saint-Henri	06 Montréal
Saint-Hyacinthe	06 Montréal
Saint-Jacques	06 Montréal
Saint-Jean	06 Montréal
Saint-Laurent	06 Montréal
Saint-Louis	06 Montréal
Sainte-Marie	06 Montréal
Saint-Maurice	04 Trois-Rivières
Sauvé	06 Montréal
Shefford	06 Montréal
Sherbrooke	05 Cantons de l'Est
Taillon	06 Montréal
Taschereau	03 Québec
Terrebonne	06 Montréal
Trois-Rivières	04 Trois-Rivières
Ungava	02 Saguenay-Lac-St-Jean (partie); 08 Nord-Ouest (partie); 10 Nouveau-Québec (partie)
Vachon	06 Montréal
Vanier	03 Québec
Vaudreuil-Soulanges	06 Montréal
Verchères	06 Montréal
Verdun	06 Montréal
Viau	06 Montréal
Viger	06 Montréal
Vimont	06 Montréal
Westmount	06 Montréal

Annexe 3

Pourcentages des votes attribués au Parti québécois, lors des élections de 1973 et 1976.

Région administrative 04: Mauricie-Bois-Francs.

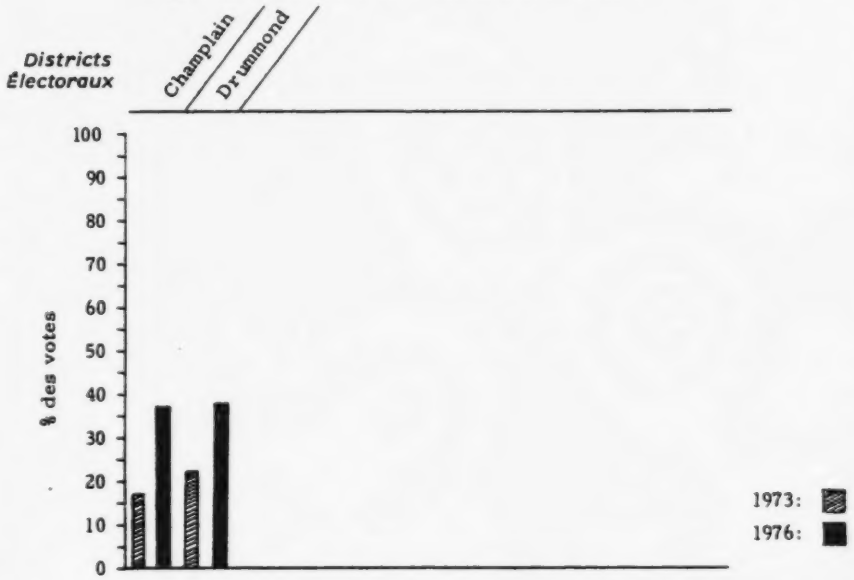

Augmentation du pourcentage de votes attribués au Parti québécois, en 1976 par rapport à 1973.

Région administrative 04: Mauricie-Bois-Francs.

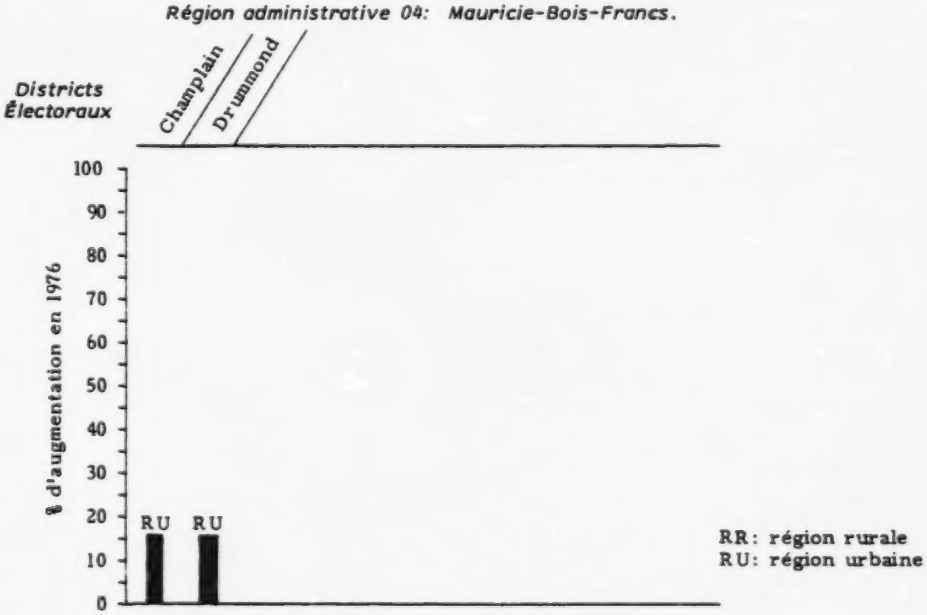

Annexe 4

Projets de recherche

1. À l'aide des tableaux (Annexe 1) et des cartes de Montréal et de Québec (Annexe 5 et 6), faire l'analyse des votes attribués au Parti Québécois et au Parti Libéral lors des élections de 1973 et de 1976, pour ces deux régions.

2. Comparer le vote de ces deux régions en tenant compte de certains paramètres tels que: la présence d'éléments anglophones, de l'origine sociale, de la population (quartiers industriels, ouvriers, des affaires, etc.).

3. Établir des parallèles entre la répartition de ces catégories d'électeurs et le programme ou la politique du Parti.

Annexe 5 *Circonscriptions électorales, région de Montréal*

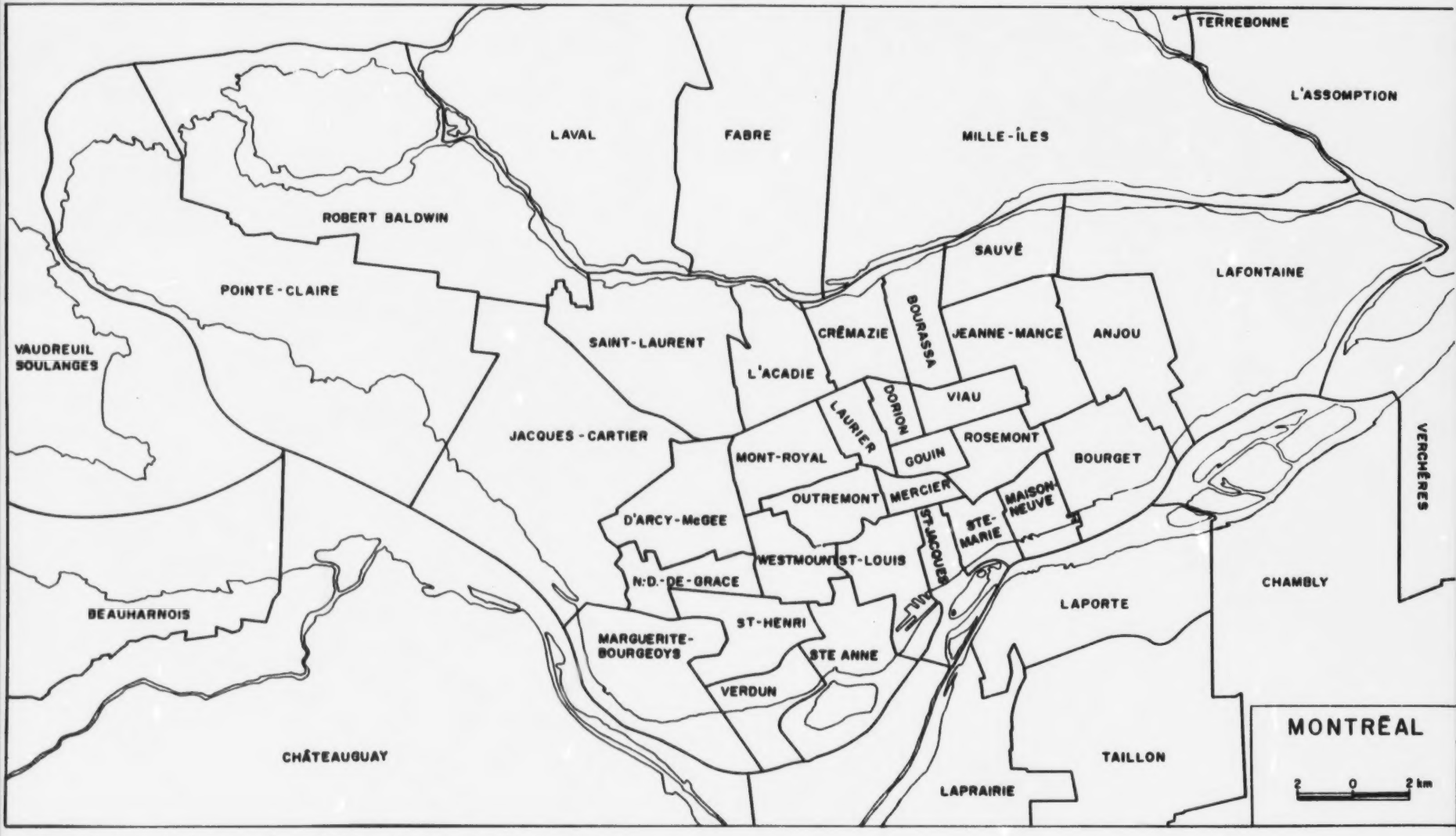

Commission de la représentation électorale du Québec.

Annexe 6 *Circonscriptions électorales, région de Québec*

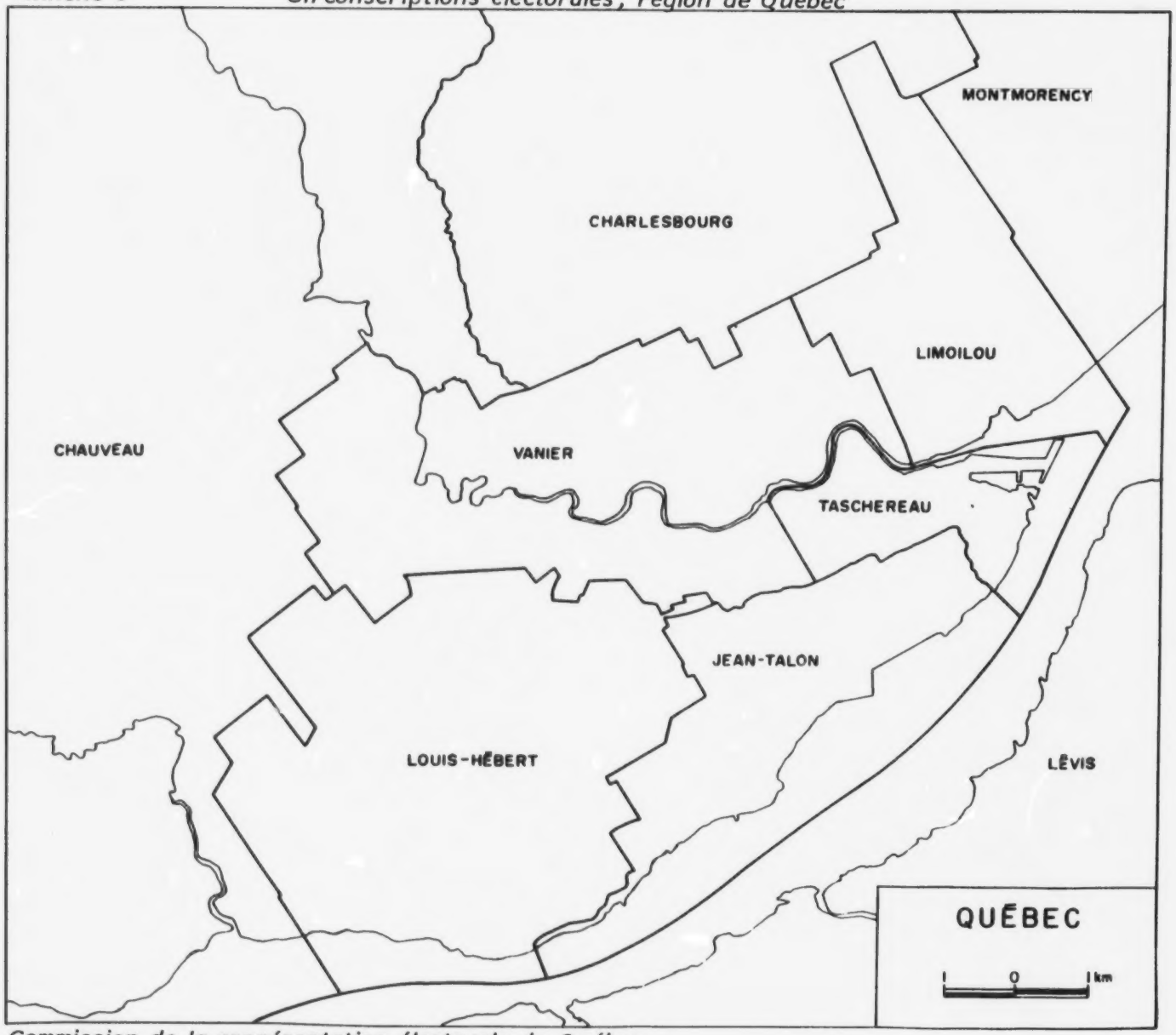

Commission de la représentation électorale du Québec.

Section III

L'ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES

Sommaire

Le Parti Libéral Canadien et les Conventions nationales

Les Assemblées générales du Parti Conservateur

Le Nouveau Parti Démocratique et sa Convention

Les Comités exécutifs

Les préoccupations électoralistes du Crédit Social

Le Ralliement Créditiste: un parti de masse

La tendance participationniste du Parti Québécois

Section III: *L'ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES*

Le fait que les partis politiques visent d'abord et avant tout à prendre le pouvoir ou la direction des organes de l'État, les amène à se doter d'une organisation c'est-à-dire à établir un minimum de structures formelles leur permettant d'intégrer ou d'encadrer la partie de l'électorat qui appuie leurs objectifs. En plus d'assurer la participation des électeurs à la vie politique, l'organisation est aussi un moyen employé pour choisir les candidats d'un parti. Le succès électoral d'un parti dépend donc autant de l'organisation du parti que de son programme.

Tous les partis politiques canadiens ont une Constitution formelle qui reflète quoique partiellement, l'activité réelle du parti. Bien que cette Constitution vise à une plus grande participation démocratique possible, il n'en demeure pas moins qu'en réalité et plus souvent qu'autrement les partis sont gouvernés par un petit groupe de leaders généralement les parlementaires.

Les grands partis fédéraux sont formellement organisés en fédération regroupant à la fois les branches provinciales de même que certains groupes d'intérêts particuliers.

Les statuts officiels des différents partis attribuent l'autorité suprême au sein du parti à un Congrès de délégués ou à la Convention Nationale regroupant les associations de circonscriptions de même que des représentants de groupements particuliers (femmes, jeunes, parlementaires). La plupart du temps, ces congrès plébiscitent le chef du parti, en entérinent ses prises de position. Il arrive parfois que le leader soit remis en cause et le congrès assume alors une importante fonction électorale(1).

C'est le Parti Libéral qui fut le premier à introduire ces conventions nationales. Au 19e siècle les chefs de parti étaient choisis par le caucus lorsque le parti était dans l'opposition et par le Gouverneur Général lorsque le parti était au pouvoir(2). En 1919, les libéraux convoquèrent une Convention pour élire Mackenzie King et créèrent ainsi un précédent pour tous les partis. Par la suite, les libéraux ne convoquèrent aucune Convention pendant une génération et demi et ce n'est qu'après leur perte de pouvoir en 1957 que ces Conventions devinrent plus régulières. Quant aux Conservateurs, ce n'est qu'en 1927 qu'eut lieu leur première Convention Nationale qui choisit B. Bennet comme chef. Les deux grands partis canadiens ont jusqu'à maintenant tenu onze congrès au leadership (4 libéraux - 7 conservateurs).

Ces conventions sont convoquées bi-annuellement. En ce qui concerne les grands partis, on retrouve à ces Conventions tous les membres du parti au Sénat et à la Chambre des Communes de même que les candidats défaits du parti lors de la dernière élection. À ce groupe viennent s'ajouter tous les chefs du parti dans chacune des provinces de même que les membres de l'exécutif nationale et certains membres de l'exécutif des associations provinciales. À ceci vient s'ajouter un nombre déterminé de délégués de chaque district électoral fédéral qui se doit de respecter certaines normes en ce qui concerne la représentation des femmes et des jeunes. Aux Conventions du Parti Conservateur, appelées Assemblée Générale (General Meeting), tous les

TABLEAU IV

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU
PARTI LIBÉRAL DU CANADA

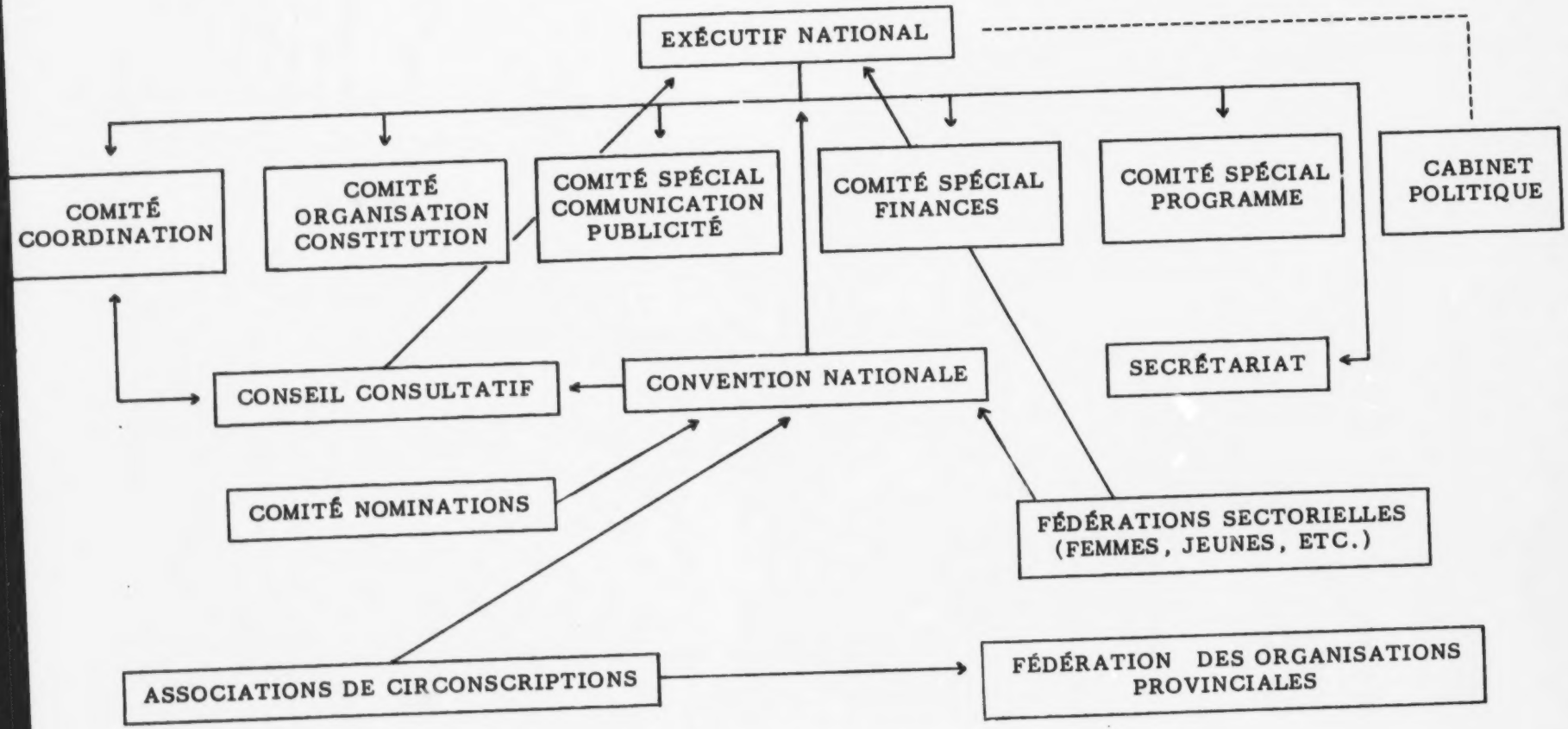

TABLEAU V

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE
L'ASSOCIATION PROGRESSISTE CONSERVATEUR DU
CANADA

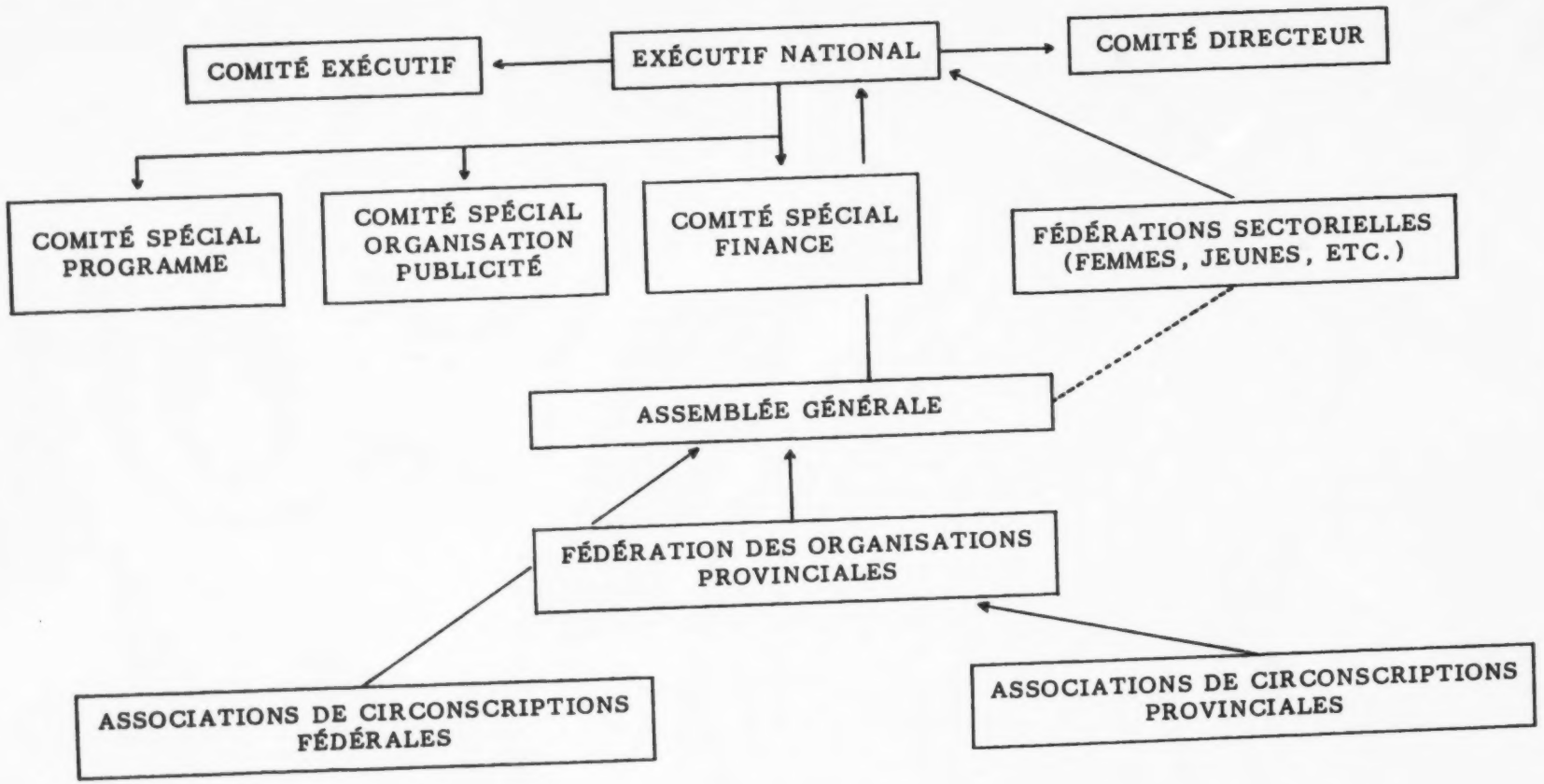

TABLEAU VI

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

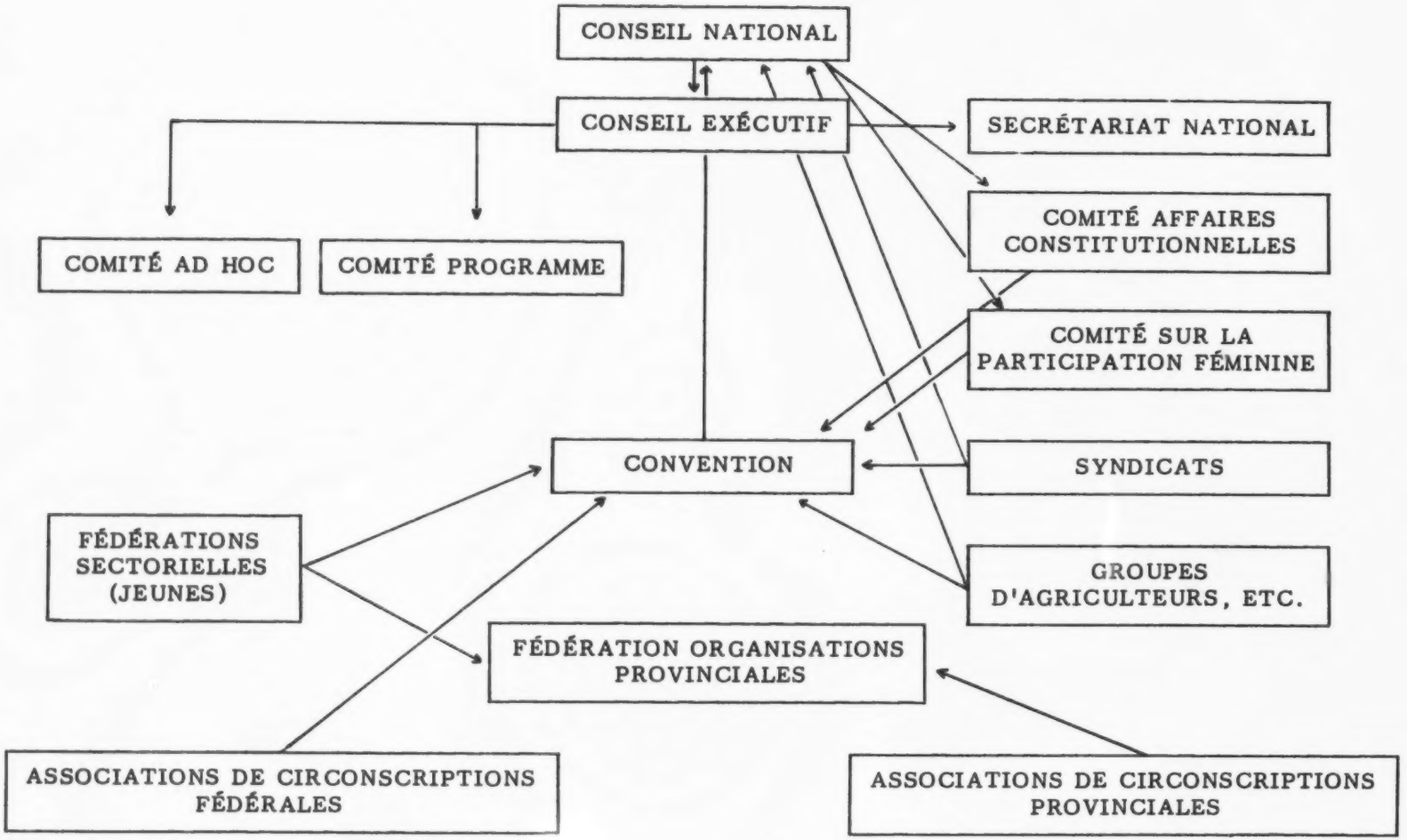

TABLEAU VII

ORGANIGRAMME DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
TIRÉ DE LA CONSTITUTION DU PLQ (amendée le 20 novembre 1977)

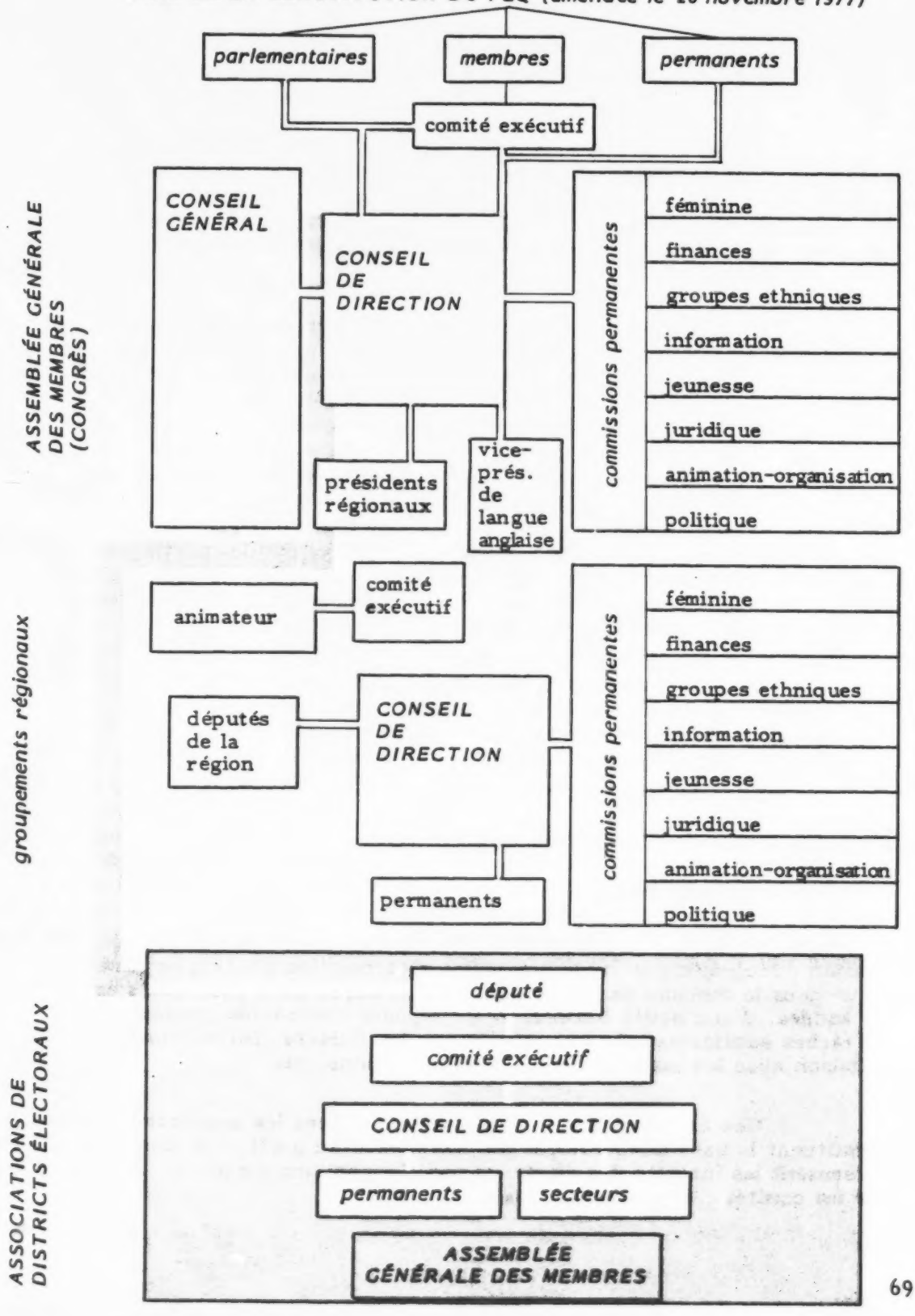

membres du Conseil National sont membres ex-officio de la Convention alors qu'au Parti Libéral, il n'y a pas cette forme de représentation automatique[3]. (cf. tableau IV et V)

Quant au N.P.D. seuls les membres du Conseil Fédéral sont membres ex-officio de la Convention. Il n'y a pas en tant que tel de spécifications particulières en ce qui concerne la représentation provinciale bien que chaque province soit représentée au sein du Conseil Fédéral. Par contre, certaines spécifications prévoient la représentation de divers groupes (ouvriers, agriculteurs, femmes, jeunes). (cf. tableau VI)[4]

Ces Conventions Nationales comprennent généralement environ 2500 délégués et contribuent à apporter une importante publicité au parti. Lorsque le leadership du parti n'est pas en cause, ces conventions ont pour fonction d'adopter les résolutions relatives au programme du parti, d'examiner les questions administratives et d'élire le "conseil".

C'est en effet la Convention Nationale qui choisit les membres du Conseil National (National Executive) du P.L.C. et du P.C.. Pour ce qui est du N.P.D., la Convention Nationale élit les officiers du parti. En ce qui concerne les autres membres du Conseil National, ils sont élus par les partis provinciaux. Ce Conseil, composé d'environ une centaine de personnes, se réunit au moins une fois l'an et a la responsabilité d'une part de choisir les membres du Comité exécutif et de préparer le prochain congrès, d'autre part.

Le Comité exécutif se réunit régulièrement et a la responsabilité de la gouverne du parti et est en plus l'organe officiel dont la composition se rapproche le plus du cercle restreint des dirigeants réels du parti[5].

En plus, tous les partis ont une série de Comités spéciaux qui sont rattachés au Comité exécutif. Ces comités ont généralement la responsabilité de secteurs comme l'organisation et la constitution, les finances, les communications et la publicité, et l'élaboration des politiques. Les membres de ces comités sont nommés par l'Exécutif du parti.

Enfin, en raison même de l'évolution des moeurs politiques, de l'expansion démographique de la population de même que du développement technologique dans le domaine des communications, chaque parti politique s'est doté, avec les années, d'une petite bureaucratie composée d'employés permanents qui assument les tâches administratives comme la tenue des fichiers, les relations avec les médias, la liaison avec les associations de circonscriptions, etc.

Ces Associations de circonscriptions sont les associations locales qui constituent la base démocratique par excellence du parti. Ce sont elles qui représentent les intérêts des électeurs aux Conventions du parti. Elles sont animées par les comités d'organisation locale.

L'organisation des partis au niveau des provinces est sensiblement la même en ce qui concerne les grands partis canadiens. En ce qui a trait aux tiers-partis et aux partis régionaux, surtout ceux qui ont été formés à l'extérieure de l'enceinte parlementaire, ils ont généralement développé, du moins à leur origine, une organisation de parti de masse, à savoir: des partis dont le recrutement des adhérents présente un caractère fondamental au double point de vue politique et financier(6).

En ce qui concerne le N.P.D. par exemple, lorsque l'individu adhère au parti, il joint le parti provincial et devient de fait membre de l'organisation fédérale. Dans la tradition socialiste, le parti tente d'impliquer le plus possible ses membres dans l'action journalière du parti et le nombre de membres est d'une extrême importance dans la mesure où il est la source première de financement du parti.

Originalement, le Crédit Social du Canada en Alberta fut aussi constitué en parti de masse. En 1936, par exemple, l'on comptait 1100 groupes créditistes au niveau local dans cette province(7). Par contre, sous le leadership de E.C. Manning, le parti se transforma en une organisation davantage orientée vers des préoccupations électoralistes. Il en fut de même du Ralliement Créditiste au Québec bien que dans ce cas, le parti est plutôt demeuré un parti de masse caractérisé par une hiérarchie très précise et une forte division des tâches.

Enfin, le Parti Québécois s'orienta dès ses origines vers la mise en application d'une structure de parti de masse. (cf.: tableau VIII). Ces structures adoptées à son congrès de fondation ont, pour l'essentiel, été maintenues, bien qu'en 1969, lors de son 2e congrès, le comité politique a été aboli et que le 3e congrès de 1971 a rendu les structures régionales, jusque là facultatives, désormais obligatoires(8).

Des deux courants qui s'affrontaient au sein de ce parti, soit la tendance technocratique et la tendance participationniste, on peut dire que c'est le courant participationniste qui a dominé.

Pour terminer, disons que l'organisation des partis politiques au Canada a été marquée à la fois par le souci des formes démocratiques qui ont été à l'origine de l'institutionnalisation de structures formelles et électives, et par le fédéralisme dans la mesure où les partis canadiens sont, à toute fin pratique, des fédérations de partis provinciaux. Le succès d'un parti aux élections fédérales dépend largement de l'implantation de ses associations provinciales dans leur milieu(9).

TABLEAU VIII

ORGANIGRAMME DU PARTI QUÉBÉCOIS TEL QU'APPROUVÉ AU CONGRÈS DE FONDATION*

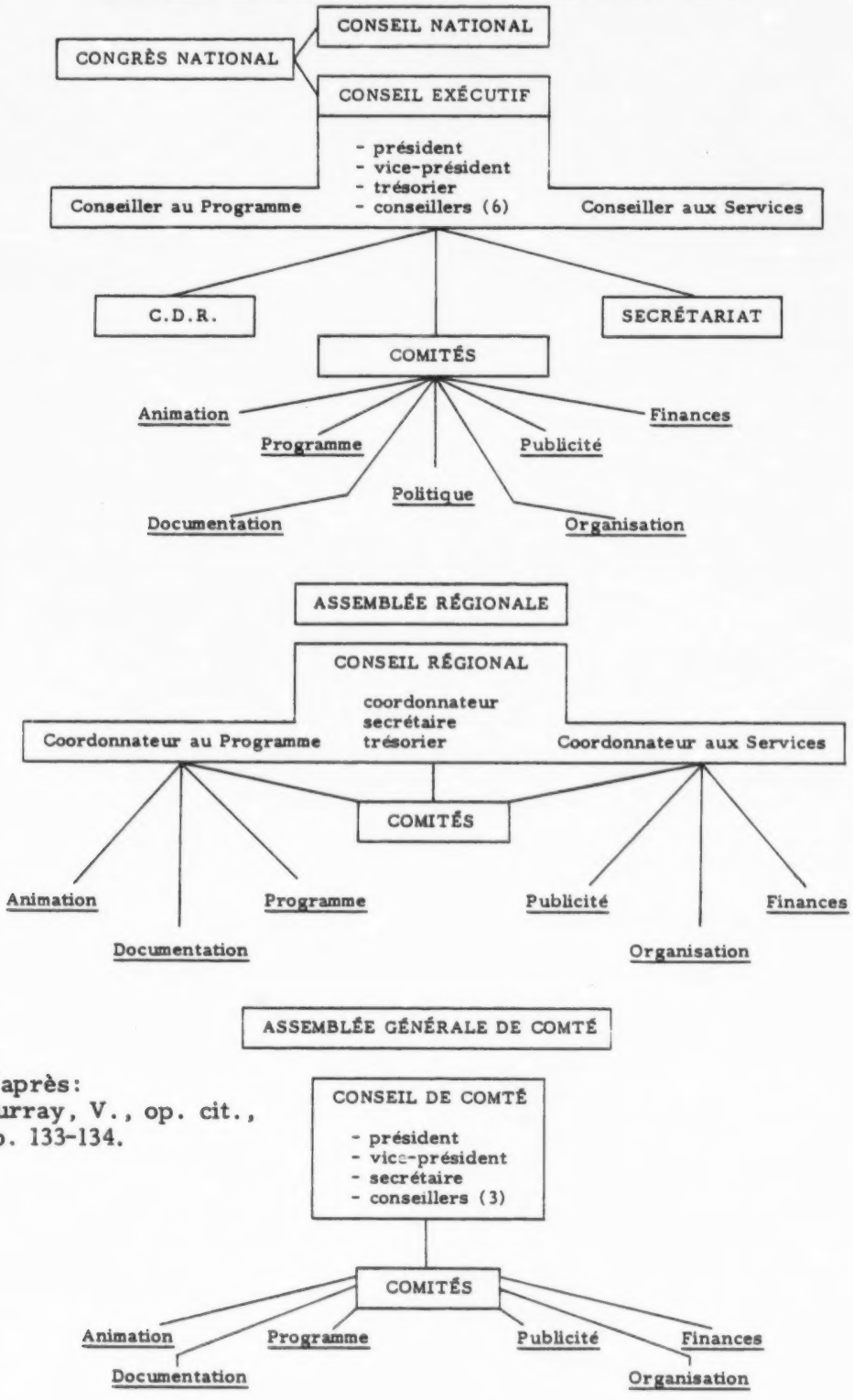

* D'après:
Murray, V., op. cit., pp. 133-134.

NOTES

1. Bernard, A., op. cit., p. 238.

2. Courtney, J.C., *The Selection of National Party Leaders in Canada*, Toronto, Macmillan, 1973.

3. Schwartz, M.A., Engelmann, F.C., op. cit., p. 178.

4. Sur l'organisation des partis politiques en général voir entre autres: Winn, C., McMenemy, J., op. cit., pp. 167-189. Schwartz, M.A., Engelmann, F.C., op. cit., pp. 167-185. Bernard, A., op. cit., pp. 235-246. Smiley, D.V., *"The National Party Leadership in Canada: A Preliminary Analysis"* Canadian Journal of Political Science, Vol. I, no. 4, pp. 373-397. De même que les Constitutions des divers partis politiques.

5. Bernard, A., op. cit., p. 241.

6. Ces partis cherchent surtout à faire l'éducation politique de la classe ouvrière, et à dégager parmi elle une élite capable de prendre en main le gouvernement et l'administration du pays. Au point de vue financier, le parti repose essentiellement sur les cotisations versées par ses membres. L'expression "parti de masse" sert à caractériser un certain type de parti que l'on distingue d'un autre type de parti que l'on qualifie de "parti de cadre" qui réunit des notables, pour préparer des élections, les conduire et garder le contact avec les candidats. Cf.: Duverger, M., op. cit., pp. 84-85.

7. Anderson, A.O., *"The Alberta Social Credit Party: An Empirical Analysis of Membership, Characteristics, Participation and Opinion"* (Unpublished Ph.D. Dissertation, Department of Political Science, University of Alberta, 1972, p. 110.

8. Murray, V., op. cit., p. 139.

9. Bernard, A., pp. 244-245.

Section IV

PROGRAMMES ET POLITIQUES DES PARTIS

Sommaire

Le libéralisme économique du Parti Libéral Canadien

La Politique Nationale du Parti Conservateur

Les mouvements socialistes et les politiques interventionnistes

Le Parti Québécois et les relations fédérales-provinciales

Section IV: *PROGRAMMES ET POLITIQUES DES PARTIS*

Il est important de se rappeler, en abordant l'étude des programmes et des politiques des partis au Canada, la notion assez répandue de la nature plutôt électoraliste et pragmatique de ces derniers. Pourtant, certains auteurs comme W. Christian et C. Campbell[1] soutiennent qu'à la fois le débat et l'action des formations politiques au Canada sont partiellement dominés par le facteur idéologique.

Ceci n'implique pas que chaque formation politique ait une doctrine qui lui soit propre. Bien au contraire, on retrouve plusieurs points d'entente entre les conservateurs et les libéraux par exemple et ceci s'explique en bonne partie par leur adhésion commune à certaines valeurs comme l'unité nationale, la libre entreprise, et les libertés individuelles. En somme les grands partis, autant dans leurs programmes que dans les principes qu'ils invoquent, expriment les idées les plus répandues, ou si l'on veut, l'idéologie moins répandue dans la mesure où ils reflètent une contestation plus régionale et même parfois d'un groupe socio-professionnel particulier.

Les grands principes du libéralisme concernant la liberté et la croyance en l'individualisme, ou si l'on veut, la croyance en une conception de la société où l'initiative individuelle et la libre entreprise auraient les plus grandes chances possibles de réussite, ont guidé l'action des libéraux depuis leurs origines. Par exemple, les Réformistes de 1859 s'opposèrent ardemment aux mesures de protection tarifaires mises en place par le gouvernement de l'époque.

Cette adhérence au principe du "laisser faire" continuera à divers degrés jusqu'à aujourd'hui. La matérialisation la plus manifeste de ce principe fut sans doute le désir affirmé des libéraux de développer des liens économiques les plus étroits possibles avec les Etats-Unis, considérés comme un marché naturel. La dépression des années 1880 incita même ces derniers à préconiser l'institutionnalisation d'un certain "marché commun" ou d'une "union commerciale" avec les Etats-Unis. Pourtant Laurier préféra tout simplement éliminer les barrières tarifaires avec les Etats-Unis sans pour autant tenter une alliance plus étroite. Les élections de 1891 furent d'ailleurs menées sur le thème de l'"unrestricted reciprocity" ou plus spécifiquement sur le thème du "free trade short of a common market" (la création d'une zone de libre échange moins poussée qu'un marché commun). Les libéraux perdirent ces élections et leur victoire de 1896 n'amena pas la création d'une zone de libre échange entre le Canada et les U.S. Ce n'est qu'en 1910, suite à une offre de traité de libre échange présentée par les U.S.A. que la possibilité fut offerte aux libéraux de réaliser leur projet. Les libéraux perdirent la campagne électorale de 1911 où cette question fut énormément discutée et Laurier résigna par la suite.

Lorsque Mackenzie King prit le leadership du Parti Libéral en 1919, le Mouvement Progressiste était déjà devenu très fort ce qui l'incita à revoir, du moins en partie, l'idéologie du parti.

Dans cette période de l'après-guerre caractérisée d'une part par la dépression qui existait sur les marchés internationaux, et d'autre part, par une phase accélérée d'industrialisation et d'urbanisation au Canada, King eut à remettre en cause la philosophie du "laisser faire" surtout pour ce qui touche à l'économie et au domaine des affaires sociales.

Sur la base du raisonnement qui veut que pour qu'il y ait égalité de chances pour tous, il faut qu'au départ tous aient la même chance, on assista dès 1919 à une campagne au leadership préconisant diverses mesures sociales devant aider les moins favorisés de la société canadienne. C'est en somme, du moins au niveau du débat politique, le début du "Welfare State" au Canada. Plusieurs des mesures sociales comme, l'assurance chômage, les pensions de vieillesse, l'assurance maladie, etc., furent instituées, quoique beaucoup plus tard, suite à cette campagne(3).

A cette même Convention, les libéraux endossèrent la Convention du Travail de la Société des Nations ce qui visait à améliorer et à réformer les relations de travail.

C 26989 Archives publiques Canada

W.L. MacKenzie King

C 692 Archives publiques Canada

Louis St-Laurent

Cette réinterprétation par King de l'idéologie libérale adaptée à une société urbanisée et industrialisée fut sans aucun doute sa plus grande contribution au Parti Libéral. Quant aux relations commerciales avec les États-Unis, King, comme ses prédécesseurs favorisa la plus grande libéralisation possible des échanges. En 1938, on assista à une forte réduction des tarifs entre le Canada et les U.S.A.; et le début des années 1940 fut marqué par une forte expansion des entreprises américaines en sol canadien.

Lors de son mandat, St-Laurent continua la politique de King en favorisant une politique économique à la fois antinationaliste et pro-continentaliste. Son ministre du Commerce à l'époque, C.D. Howe, fut d'ailleurs un des principaux architecte de la mise en oeuvre de cette politique.

La mise en place d'une telle politique visa, il va sans dire, à atténuer les liens du Canada avec la mère-patrie. Cette recherche d'une plus grande identité canadienne amena en plus le gouvernement canadien sous St-Laurent à institutionnaliser une citoyenneté canadienne en 1947, à abolir les appels au Conseil Privé en 1949 et à formuler la promesse d'un drapeau canadien dès 1948(4).

À partir de 1963, sous le Gouvernement de Lester B. Pearson, on assista à l'institutionnalisation de certaines mesures sociales comme le Plan de Pension du Canada (Canada Pension Plan) et Medicare. Ces mesures visaient à fournir d'une part une plus grande sécurité et d'autre part à offrir une meilleure chance à tous.

En matière de libéralisme économique, il continua la politique de ses prédécesseurs libéraux en tentant de mousser le plus possible la thèse continentaliste en s'appuyant sur le bien fondé de la croyance en l'intégration internationale. Le Pacte de l'Auto (Automobile Trade Pact) fut d'ailleurs signé sous son gouvernement en 1965.

Pourtant, en 1966, Walter Gordon, qui avait été Ministre des Finances sous le Gouvernement Pearson, amorça un débat de fond visant à remettre en cause cette politique économique mais sa thèse nationaliste en matière économique fut combattue par Mitchell Sharp et une majorité de député du Parti Libéral. Gordon avait dirigé, dès 1956, une Commission Royale sur les investissements étrangers et son débat permit de faire réaliser qu'une trop grande pénétration des investissements étrangers pouvait nuire à l'identité et à la souveraineté canadienne(5).

C'est suite à ces interventions soutenues que fut créé un "Task Force" qui devait étudier la structure de l'industrie canadienne. Cette Commission fut dirigée par Melville Watkins dont le rapport fut remis en 1968. Ce dernier recommanda une intervention mineure de la part du Gouvernement visant à développer entre autres une Corporation Canadienne pour le Développement (Canada Development Corporation), instituée en 1971, des lois anti-trusts plus strictes et des mesures visant à encourager la recherche en matière de développement. Plus tard, suite au Rapport Gray, le Gouvernement Trudeau institua l'Agence de Contrôle sur les Investissements étrangers (Foreign Investment Regulation Agency).

Cette orientation pro-continentaliste des libéraux chemina parallèlement et alternativement avec la thèse de la Politique National (National Policy) défendue par les Conservateurs. Caractérisée d'une part du moins à ses origines, par une loyauté à la Couronne et à l'Empire, d'autre part, par une orientation marquée à développer des relations économiques Est-Ouest au Canada, la mise en oeuvre de cette politique amena le Gouvernement de Macdonald à faire l'acquisition des terres de la "Hudson Bay Company" pour empêcher leur annexion aux États-Unis, à procéder à la construction du chemin de fer Canadien Pacific et à imposer des tarifs douaniers élevés.

Sous Borden (1901-1920) et Meighen (1920-1927; 1940-1942), cette orientation de base persista, d'où l'objection de Borden face au traité de réciprocité envisagé par Laurier. Un tel traité conduirait selon lui à une division des provinces que la Politique Nationale de Macdonald visait à unifier, atténuerait les liens avec l'Empire, et aurait pour effet de faire perdre au Canada le contrôle de ses destinées économiques[6]. Sous R.B. Bennet (1927-1938), la même Politique Nationale fut préconisée surtout sous l'aspect de la politique tarifaire et les leaderships de Bracken J. (1922-1948) et de G. Drew (1948-1956) apportèrent peu de changements à cette orientation de base.

C 6779

John G. Diefenbaker

PA-110837

Pierre E. Trudeau

Le leadership de John Diefenbaker fut marqué par son allégence à la monarchie et son adhésion à la "British Connection". Son programme de 1957 préconisait une Nouvelle Politique Nationale (A New National Policy). De plus, il n'y a aucun doute à l'effet que Diefenbaker voyait dans le Gouvernement central un agent puissant de développement des vastes régions encore non-exploitées du Canada.

Même si ses efforts afin de diversifier le flux des échanges commerciaux canadiens des États-Unis vers le Commonwealth ne furent pas couronnés de succès, il n'en demeure pas moins que la tentative en elle-même est un indicateur du conservatisme canadien et de son orientation pro-britannique(7).

Sous le leadership de Robert Stanfield, les Conservateurs continuèrent leurs pressions pour la mise en application d'une politique canadienne de développement devant couvrir autant le secteur industriel que commercial. De plus, les Conservateurs préconisèrent une plus grande intervention de l'État dans le domaine de l'économie et leur insistance en 1973 sur la mise en application d'une politique de contrôle des prix et des salaires est un reflet de cette orientation.

Quant à l'orientation traditionnelle du parti face à la Grande Bretagne, elle fut supplantée par le désir marqué de développer les relations commerciales davantage avec les pays européens et plus particulièrement les pays-membres de la Communauté Économique Européenne(8).

Cette plus grande intervention de l'État dans le domaine de l'économie et des affaires sociales fut aussi préconisée par le mouvement socialiste canadien. En 1926 par exemple, le mouvement opta en faveur d'un plan de pension pour les personnes âgées. Plus tard, soit en 1933 avec le Manifeste de Regina, son programme fit ressortir ses intentions concernant sa politique en matière de nationalisation, surtout du secteur bancaire. Cette nationalisation ne devait pas toucher le secteur agricole qui lui, devait plutôt être organisé sous forme de coopératives.

Le Manifeste mit aussi l'accent sur la politique générale favorisant l'institutionnalisation d'un Code National du Travail, l'assurance maladie, l'assurance chômage, la liberté d'association, la participation effective des travailleurs à l'administration des entreprises et la planification industrielle et économique(9). Les thèses du parti défendues par Coldwell (10) demeurèrent relativement inchangées.

En 1956 par contre, le parti publia les "Winnipeg Declaration of Principles"(11) et tenta une nouvelle synthèse entre le libéralisme et le socialisme. Cette nouvelle Déclaration reconnaissait la valeur de l'entreprise privée et David Lewis lui-même rejetta les nationalisations sous prétexte qu'une telle politique ne pouvait être un remède à tous les maux, et préconisa davantage une action menée au niveau des politiques fiscales et financières.

Avec l'avènement du N.P.D. en 1961 une plus grande insistance fut mise d'une part sur les relations de travail et d'autre part sur des mesures concrètes visant la sécurité sociale. La campagne électorale de 1962 porta d'ailleurs sur le "droit à la santé" et un plan de soins médicaux présenté par le N.P.D.

Suite à la parution du Rapport Watkins en 1968, le Mouvement Waffle au sein du N.P.D. fit campagne en faveur d'une forte intervention de l'État dans le contrôle des investissements étrangers, en soutenant que la prise de contrôle

américaine sur l'économie canadienne était la barrière la plus importante à l'avènement d'une société socialiste au Canada[12]. Bien que le groupe Waffle ne fut pas majoritaire au sein du parti, il n'en demeure pas moins que son combat idéologique eut ses répercussions lors de la campagne électorale de 1972 où Lewis fit campagne contre les "corporate welfare bums", à savoir: les corporations dont plusieurs étaient sous contrôle étranger et qui profitaient des subsides du gouvernement fédéral et de divers privilèges.

Toutes ces mesures visant à une plus grande prise de contrôle par le Canada de ses ressources et de son économie, doivent être obligatoirement associées aux grandes politiques canadiennes concernant son indépendance et son identité nationale.

Depuis les débuts de la Colonie, le problème de l'identité nationale a été une préoccupation importante des partis politiques au Canada et ce problème ne peut être dissocié du courant nationaliste qui, à divers époques, marqua la vie politique canadienne et québécoise. Même avant l'époque du Rapport Durham qui préconisait l'assimilation des francophones au Canada, ces derniers combattirent pour le respect de leurs droits et de leur culture. Ce problème de la dualité canadienne fit ressurgence lors de l'affaire Riel de même que lors du conflit scolaire au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, durant les années 1880-1890,[13] et plus tard en Ontario.

Ce problème de la dualité canadienne fut aussi à l'origine du combat mené par les Conservateurs, surtout sous Diefenbaker, en faveur d'un "Unhyphenated Canadianism".* Cette idée avait d'ailleurs été lancée par Bracken lui-même au cours des années 1940[14]. Elle fut remise en cause par Robert Stanfield au nom du concept des "deux nations".

Cette remise en cause par le Parti Conservateur de sa thèse de l'"Unhyphenated Canadianism" est partiellement attribuable au regain politique, économique et culturel que connaît le Québec depuis le début des années 1960, ou si l'on veut, depuis le début des années dites de la "révolution tranquille".

Cette période historique du Québec a été caractérisée par une modernisation accélérée de ses institutions politiques, économiques, et sociales. Dès la venue au pouvoir du Parti Libéral du Québec sous le leadership de Jean Lesage, on assista à la création du Ministère de l'Éducation en 1964, à l'institutionnalisation d'un plan provincial d'assurance santé en 1961, de même qu'à un plan de pension obligatoire. Dans le domaine de l'énergie, la réalisation la plus spectaculaire de ce gouvernement fut sans aucun doute la nationalisation de l'électricité et la création de Hydro-Québec en 1962. Le Gouvernement Lesage procéda à la création d'autres sociétés d'État afin de promouvoir le développement économique du Québec.

En matière de relations fédérales-provinciales, la modernisation du Québec amena le Gouvernement Lesage à remettre en cause les positions de son prédécesseur Maurice Duplessis qui refusait les fonds du fédéral au nom même de l'autonomie provinciale. Lesage préféra accepter ces fonds tout en exigeant que le Gouvernement fédéral se retire de certains programmes tout en offrant une compensation financière aux provinces.

Cette politique connue sous le nom de l'"opting out" permettait à une province de recevoir les fonds auxquels elle aurait eu droit même si elle refusait

* Tout citoyen du Canada est Canadien sans avoir à se référer à ses origines: italo-, franco-, anglo-, etc.

de participer à certains programmes fédéraux. Le cas le plus marquant de la mise en application d'une telle politique est sans doute le Plan de Pension du Canada qui est administré par le Gouvernement fédéral dans toutes les Provinces canadiennes sauf au Québec qui possède son propre Plan de Pension(15).

À ceci vint s'ajouter des demandes visant à limiter le pouvoir de taxation du Gouvernement fédéral afin de permettre au Gouvernement du Québec un plus grand exercice de ce pouvoir. Enfin, le Gouvernement du Québec exigea la possibilité de jouer un rôle accru sur la scène internationale; mais cette présence internationale du Québec ou des autres provinces canadiennes ne remet pas sérieusement en cause la répartition des pouvoirs au niveau du système fédéral canadien.

Le Gouvernement de Daniel Johnson de 1966, en s'appuyant sur la thèse des "deux nations", préconisa une revision constitutionnelle en profondeur visant l'égalité entre les deux peuples fondateurs d'où son slogan "Égalité ou Indépendance"(16). La mort de Johnson et l'accession au pouvoir de son successeur J.-J. Bertrand à la tête de l'Union Nationale, atténuèrent ces revendications.

Sous le régime libéral de Robert Bourassa, la placedu Québec au sein du régime fédéral canadien ne fut pas remis en cause par le Parti Libéral du Québec, pour des raisons surtout économiques. Les libéraux soutenaient que le système canadien était économiquement rentable pour le Québec d'où leur slogan du "Fédéralisme rentable". Par contre, dans le domaine culturel, Bourassa tenta d'obtenir pour le Québec la souveraineté. Ceci devait impliquer une plus grande juridiction dans le domaine des communications de même que dans le domaine de l'immigration mais très peu de progrès significatifs furent accomplis à ces niveaux.

À la Conférence constitutionnelle de Victoria en 1970 le gouvernement québécois demanda la primauté législative dans le domaine de la sécurité sociale. Suivant cette proposition les programmes fédéraux en matière d'allocations familiales, de recyclage de la main-d'oeuvre et de supplément à la vieillesse, n'auraient d'effet à l'intérieur d'une province que dans la mesure où le gouvernement de la province y consente. Autrement, le gouvernement provincial recevrait la pleine compensation de la part du gouvernement fédéral. Dans les autres domaines des affaires sociales, les programmes provinciaux auraient la primauté.

Le Gouvernement fédéral rejeta la proposition du Québec et avec les autres provinces, approuva la Charte de Victoria dans laquelle il n'y avait aucune spécification concernant la compensation pouvant être accordée à une province qui refuserait un programme fédéral. Le Québec refusa d'approuver la Charte de Victoria(17).

Ces difficultés rencontrées au niveau de la réforme constitutionnelle de même que les espoirs qu'avait fait naître l'époque de la révolution tranquille avec toutes ces réformes, sont sans doute deux facteurs importants qui ont contribué à l'avènement du Parti Québécois au pouvoir en 1976.

Ce parti vise essentiellement à atteindre la souveraineté politique pour le Québec dans le cadre d'une association économique avec le reste du Canada. Ayant été élu sous la promesse d'offrir à la population du Québec un bon gouvernement, il tint un référendum sur son option politique en mai 1980 mais les résultats du référendum (59.5% contre, 40.5% en faveur) ne lui permirent pas d'entamer de négociations à ce sujet.

Immédiatement après ce référendum le gouvernement fédéral amorça une nouvelle série de rencontres fédérales-provinciales visant la réforme constitutionnelle.

NOTES

1. Christian, W., Campbell, D., *Political Parties and Ideologies in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1974.

2. Bernard, A., op. cit., pp. 221-222.

3. Christian, W., Campbell, C., op. cit., pp. 54-55.

4. *"Resolution Adopted by the Third National Liberal Convention"*, Ottawa, 1948. Référence prise dans Christian, W., Campbell, C., op. cit., p. 74.

5. Les positions de Walter Gordon à ce sujet sont parues dans son livre intitulé: *A Choice for Canada: Independence or Colonial Status*, Toronto, McClelland and Stewart, 1966.

6. Hogan, G., *The Conservative in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1963.

7. Grant, G., *Lament for a Nation*, Toronto, McClelland and Stewart, 1965.

8. Christian, W., Campbell, C., op. cit., p. 110.

9. Voir sur ces divers sujets Woodsworth, J.S., *A Plea for Social Justice Ottawa: C.C.F., 1933.* Woodsworth, J.S., *Preface to Social Planning for Canada, in League for Social Reconstruction (L.S.R.)*, Social Planning for Canada, Toronto, Thomas Nelson and Sons, 1935.

10. Caldwell, J.J., *Left Turn Canada*, New York, Duell and Sloane, 1944.

11. *Winnipeg Declarations of Principles of the Co-operative Commonwealth Federation*, Montreal, C.C.F., 1956.

12. *"Waffle Manifesta" in olitics: Canada*, éd. Fox, pp. 242-243. Référence prise dans Christian, W., Campbell, C., op. cit., p. 157.

13. Berger, *The Sense of Power*, Toronto, University of Toronto Press, 1969.

14. Christian, W., Campbell, C., op. cit., p. 104.

15. Posgate, D., McRoberts, K., *Quebec: Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd., 1976, pp. 119-121. Une bonne description des relations entre Québec et Ottawa couvrant cette période peut être trouvée dans Smiley, D.V., *"Constitutional Adaptation and Canadian Federalism since 1945"*. Document de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, no. 4, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1970.

16. Johnson, D., *Égalité ou Indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1965.

17. Posgate, D., McRoberts, K., op. cit., p. 181.

CONCLUSION

Ce texte de nature plutôt descriptive sur les partis politiques au Canada aura permis de faire ressortir l'importance de l'origine parlementaire des grands partis canadiens. Il aura aussi permis de mieux saisir l'importance de l'origine extra-parlementaire de certains tiers-partis de même que de certains partis régionaux.

Non seulement ces origines ont eu une influence sur l'organisation des divers partis politiques, mais elles ont aussi substantiellement influencé l'action de ces diverses formations politiques. Comme on a pu constater, l'empirisme et la flexibilité ne sont pas des caractéristiques propres aux grands partis canadiens bien que les tiers-partis et les partis régionaux soient souvent plus influencés par le facteur idéologique.

Les structures fédératives et démocratiques des partis politiques sont partiellement le reflet des éléments fédératifs et démocratiques de la culture politique canadienne. Quant à leur performance, elle s'explique en partie par le type de leadership de même que par le système électoral propre au Canada.

Enfin, l'hétérogénéité de la société canadienne et plus particulièrement les clivages régionaux, culturels et économiques, doivent être considérés comme facteurs explicatifs de l'origine, de la performance, de l'organisation et de l'action des partis politiques.

Pour terminer, disons que l'action des divers partis politiques surtout au niveau de la promotion et de la mise en application de certaines politiques particulières, est aussi influencée par la répartition des pouvoirs existants entre les divers paliers de gouvernement au Canada.

SECTIONS III ET IV

L'ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES
PROGRAMMES ET POLITIQUES DES PARTIS

ASPECT PÉDAGOGIQUE

Notions

L'organisation des partis au niveau des provinces est essentiellement la même en ce qui concerne les grands partis canadiens. Pour leur part, les tiers-partis et les partis régionaux, surtout ceux qui ont été formés à l'extérieur de l'enceinte parlementaire, ils ont généralement développé, du moins à leur origine, une organisation de "parti de masse".

"Ces partis cherchent surtout à faire l'éducation politique de la classe ouvrière et à dégager parmi elle une élite capable de prendre en main le gouvernement et l'administration du pays. Au point de vue financier, le parti repose essentiellement sur les cotisations versées par ses membres.

L'expression 'parti de masse' sert à caractériser ce type de parti que l'on distingue d'un autre type de parti dit 'parti de cadre' qui réunit des notables pour préparer des élections, les conduire et garder le contact avec les candidats." (Duverger, M.)

Les objectifs généraux

1. Familiariser l'étudiant avec les structures des partis politiques.

2. Amener l'étudiant à s'interroger sur les grandes orientations d'un ou des partis politiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	*CONTENU*
1. Identifier les personnes qui exercent une action politique dans sa région. 2. Saisir le rôle d'intermédiaire joué par les délégués régionaux, entre le citoyen d'une part, et le gouvernement, d'autre part. 3. Situer le moment ou le palier d'intervention des délégués régionaux.	Section III-IV: *ORGANISATION ET PROGRAMMES DES PARTIS POLITIQUES* *L'organisation des partis politiques* 1. Les Conventions Nationales 2. Le Comité exécutif 3. Les comités spéciaux 4. Les "partis de masse" *Programmes et politiques des partis* 1. Les Libéraux et le pro-continentalisme. 2. Les Conservateurs et la Politique Nationale. 3. La thèse nationaliste au Québec.

STRATÉGIES (enseignement, apprentissage)	*RESSOURCES*	*ÉVALUATION (élève)*
. Au niveau de l'activité 1, les élèves travaillent seuls; ils se familiarisent avec un organigramme. . Pour l'activité 2, ils forment des équipes de deux ou trois et se partagent les recherches. . Chaque petit groupe élabore ensuite l'activité 3 et celle-ci peut être reprise avec toute la classe sous forme de débat. 1. Comparer les organigrammes du Parti libéral du Québec et du Parti Québécois (pp. 69 et 72 du texte). 2. Faire ressortir la différence fondamentale au niveau de la représentativité des groupes organisés, entre le N.P.D. et un des deux grands partis politiques canadiens, de votre choix. 3. Dresser, au niveau de sa province ou de son comté, l'organigramme d'un des grands partis ou celui d'un parti régional, en y recherchant le nom des personnes ou des groupements qui le composent. 4. Dresser le bilan des avantages et des inconvénients d'une structure de parti politique qui se veut très démocratique.	Texte pp. 47 à 84 Recherche: Annexe 1 tableau: Annexe 2 *Note:* Il existe pour chaque province une publication intitulée: "Résultats officiels des élections" que l'on peut se procurer auprès des Services de la Direction générale des Élections, ou consulter les bibliothèques.	Évaluer l'implication dans la recherche au niveau de l'équipe. Évaluer la participation et la réflexion lors du débat, en plénière. *Test* Distinguer: - Convention Nationale - Exécutif national - Assemblée Nationale

Annexe I

Projets de recherche

1. À l'aide du tableau de l'annexe 2, établir une classification par profession, des candidats élus du Parti Québécois, en 1976.

2. Faire de même pour les autres partis et établir, si possible des comparaisons.

3. Relever, au cours du 20^{e} siècle, les mesures prises en matière d'économie et de ressources par les deux partis traditionnels canadiens, et qui illustrent leur volonté d'indépendance et d'identité nationale.

Annexe 2

Liste alphabétique des candidats élus aux élections générales de 1976, avec indication de leur allégeance politique, de leur profession et de leur domicile

Noms des députés	Parti reconnu	Profession	Domicile	District électoral
Alfred, Jean	P.Q.	Professeur	Gatineau	Papineau
Baril, Jacques	P.Q.	Agriculteur	Princeville	Arthabaska.
Beauséjour, Jacques	P.Q.	Éducateur	Saint-Césaire	Iberville.
Bédard, Marc-André	P.Q.	Avocat	Chicoutimi	Chicoutimi.
Bellemare, Maurice	U.N.	Serre-freins	Cap-de-la-Madeleine	Johnson.
Bertrand, Jean-François	P.Q.	Professeur	Québec	Vanier.
Bérubé, Yves	P.Q.	Ingénieur	Sainte-Foy	Matane.
Biron, Rodrigue-M.	U.N.	Industriel	Sainte-Croix	Lotbinière.
Bisaillon, Guy	P.Q.	Conseiller technique	Longueuil	Sainte-Marie.
Blank, Harry	P.L.Q.	Avocat	Montréal	Saint-Louis.
Bordeleau, Jean-Paul	P.Q.	Technicien	Val-d'Or	Abitibi-Est.
Boucher, Jules	P.Q.	Directeur	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup.
Brassard, Jacques	P.Q.	Professeur	Alma	Lac-Saint-Jean.
Brochu, Yvon	U.N.	Secrétaire	Asbestos	Richmond.
Burns, Robert	P.Q.	Avocat-syndicaliste	Longueuil	Maisonneuve.
Cardinal, Jean-Guy	P.Q.	Notaire	Sainte-Adèle	Prévost.
Caron, Lucien	P.L.Q.	Administrateur	Verdun	Verdun.
Charbonneau, Jean-Pierre	P.Q.	Journaliste	Repentigny	Verchères
Charron, Claude	P.Q.	Professeur	Montréal	Saint-Jacques
Chevrette, Guy	P.Q.	Secrétaire général	Saint-Paul	Joliette-Montcalm
Ciaccia, J. B. (John)	P.L.Q.	Avocat	Beaconsfield	Mont-Royal
Clair, Michel	P.Q.	Avocat	Drummondville	Drummond
Cordeau, Fabien	U.N.	Directeur de services	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe
Couture, Jacques	P.Q.	Organisateur communautaire	Montréal	Saint-Henri
Cuerrier Sauvé, Louise	P.Q.	Enseignante	Terrasse-Vaudreuil	Vaudreuil-Soulanges
de Bellefeuille, Pierre	P.Q.	Journaliste	Saint-Eustache	Deux-Montagnes
de Belleval, Denis	P.Q.	Fonctionnaire	Charlesbourg	Charlesbourg
Desbiens, Hubert	P.Q.	Enseignant	Saint-Honoré (Dubuc)	Dubuc
Dubois, Claude	U.N.	Commerçant	Saint-Rémi	Huntingdon
Duhaime, Yves	P.Q.	Avocat	Saint-Jean-des-Piles	Saint-Maurice.
Dussault, Roland	P.Q.	Enseignant	Châteauguay	Châteauguay
Fallu, Élie	P.Q.	Professeur	Sainte-Thérèse	Terrebonne.
Fontaine, Serge	U.N.	Avocat	Sainte-Perpétue	Nicolet-Yamaska.
Forget, Claude-E.	P.L.Q.	Économiste	Outremont	Saint-Laurent.
Gagnon, Marcel	P.Q.	Aviculteur	Champlain	Champlain.
Garneau, Raymond	P.L.Q.	Économiste	Sainte-Foy	Jean-Talon.

Noms des députés	Parti reconnu	Profession	Domicile	District électoral
Garon, Jean	P.Q.	Économiste et avocat	Saint-Romuald-d'Etchemin	Lévis.
Gendron, François	P.Q.	Éducateur	La Sarre	Abitibi-Ouest.
Giasson, Julien	P.L.Q.	Courtier d'assurances	L'Islet	Montmagny-L'Islet.
Godin, Gérald	P.Q.	Journaliste	Montréal	Mercier.
Goldbloom, Victor Charles	P.L.Q.	Médecin	Westmount	D'Arcy McGee.
Gosselin, Gérard	P.Q.	Travailleur communautaire	Sherbrooke	Sherbrooke.
Goulet, Bertrand	U.N.	Professeur	Charlesbourg	Bellechasse.
Gratton, Michel	P.L.Q.	Ingénieur	Hull	Gatineau.
Gravel, Raymond	P.Q.	Moniteur en réadaptation	Beauport	Limoilou.
Grégoire, Gilles	P.Q.	Homme d'affaires	Sainte-Foy	Frontenac.
Grenier, Fernand	U.N.	Directeur général	Lac-Mégantic	Mégantic-Compton.
Guay, Richard	P.Q.	Avocat	Québec	Taschereau.
Johnson, Pierre-Marc	P.Q.	Médecin	Montréal	Anjou.
Jolivet, Jean-Pierre	P.Q.	Agent syndical	Grand-Mère	Laviolette.
Joron, Guy	P.Q.	Conseiller financier	Westmount	Mille-Îles.
Laberge, Henri-E.	P.Q.	Assureur-vie agréé	Saint-Léonard	Jeanne-Mance.
Lacoste, Jean-Marc	P.Q.	Commissaire d'école	Verdun	Sainte-Anne.
Lalonde, Fernand	P.L.Q.	Avocat	Westmount	Marguerite-Bourgeoys.
Lamontagne, Robert	P.L.Q.	Notaire	Saint-Félicien	Roberval.
Landry, Bernard	P.Q.	Avocat	Outremont	Fabre.
Laplante, Patrice	P.Q.	Commissaire-administrateur	Montréal-Nord	Bourassa.
Larivière, Jean-Guy	P.L.Q.	Homme d'affaires	Campbell's Bay	Pontiac-Témiscamingue.
Laurin, Camille	P.Q.	Médecin	Outremont	Bourget.
Lavigne, Laurent	P.Q.	Enseignant	Saint-Stanislas-de-Kostka	Beauharnois.
Lavoie, Jean-Noël	P.L.Q.	Notaire	Laval	Laval.
Lazure, Denis	P.Q.	Médecin-administrateur	Saint-Bruno-de-Montarville	Chambly.
Leblanc, Denise	P.Q.	Journaliste et étudiante	Étang-du-Nord	Îles-de-la-Madeleine.
Lefebvre, Charles-A.	P.Q.	Ingénieur	Saint-Léonard	Viau.
Léger, Marcel	P.Q.	Administrateur	Anjou	Lafontaine.
Le Moignan, Michel	U.N.	Prêtre	Gaspé	Gaspé.
Léonard, Jacques	P.Q.	Comptable agréé	Outremont	Laurentides-Labelle.
Lessard, Lucien	P.Q.	Professeur	Hauterive	Saguenay.
Levesque, Gérard-D.	P.L.Q.	Avocat et administrateur	Paspébiac	Bonaventure.
Lévesque, Léonard	P.Q.	Cultivateur	Mont-Carmel	Kamouraska-Témiscouata.
Lévesque, René	P.Q.	Journaliste	Montréal	Taillon.
MacKasey, Bryce	P.L.Q.	Administrateur	Verdun	Notre-Dame-de-Grâce.
Mailloux, Raymond	P.L.Q.	Homme d'affaires	Baie-Saint-Paul	Charlevoix.
Marchand, André	P.L.Q.	Imprimeur	Laval	Laurier.
Marcoux, Alain	P.Q.	Administrateur scolaire	Sainte-Odile-sur-Rimouski	Rimouski.
Marois, Pierre	P.Q.	Avocat	Saint-Lambert	Laporte.
Marquis, Léopold	P.Q.	Administrateur	Amqui	Matapédia.
Martel, Maurice	P.Q.	Pharmacien	Sorel	Richelieu.
Mercier, Jean-Guy	P.Q.	Administrateur	Saint-Sulpice	Berthier.
Michaud, Gilles	P.Q.	Administrateur	Brossard	Laprairie.
Morin, Claude	P.Q.	Économiste	Sainte-Foy	Louis-Hébert.
Morin, Jacques-Yvan	P.Q.	Professeur	Montréal	Sauvé.
O'Gallagher, John	P.L.Q.	Ingénieur civil	Dollard-des-Ormeaux	Robert Baldwin.
O'Neill, Louis	P.Q.	Professeur	Sainte-Catherine (Chauveau)	Chauveau.
Ouellette, Adrien	P.Q.	Professeur	Saint-Joseph-de-Beauce	Beauce-Nord.
Ouellette Villeneuve, Joceline	P.Q.	Éducatrice	Aylmer	Hull.
Pagé, Michel	P.L.Q.	Avocat	Saint-Basile	Portneuf.
Paquette, Gilbert	P.Q.	Directeur pédagogique	Montréal	Rosemont.
Parizeau, Jacques	P.Q.	Économiste	Outremont	L'Assomption.
Payette Ouimet, Lise	P.Q.	Journaliste	Outremont	Dorion.
Perron, Denis	P.Q.	Opérateur	Sept-Îles	Duplessis.
Picotte, Yvon	P.L.Q.	Principal d'école	Louiseville	Maskinongé
Proulx, Jérôme	P.Q.	Professeur	Saint-Jean	Saint-Jean.
Rancourt, Réal	P.Q.	Agriculteur	Ascot	Saint-François.
Raynauld, André	P.L.Q.	Économiste	Outremont	Outremont.
Richard, Clément	P.Q.	Avocat	Beauport	Montmorency.
Roux Lavoie, Thérèse	P.L.Q.	Administrateur scolaire	Westmount	L'Acadie.
Roy, Fabien	P.N.P.	Directeur gérant	Saint-Georges-Ouest	Beauce-Sud.
Russell, Armand	U.N.	Homme d'affaires	Waterloo	Brôme-Missisquoi.
Saindon, Zoël	P.L.Q.	Médecin-chirurgien	Lachute	Argenteuil.
Samson, Camille	R.C.	Vendeur	Rouyn	Rouyn-Noranda.
Shaw, William	U.N.	Chirurgien-dentiste	Pointe-Claire	Pointe-Claire.
Springate, George	P.L.C.	Homme d'affaires et sportif	Montréal	Westmount.
St-Germain, Noël	P.L.Q.	Optométriste	Lachine	Jacques-Cartier.
Tardif, Guy	P.Q.	Professeur	Montréal	Crémazie.
Tremblay, Rodrigue	P.Q.	Économiste	Vaudreuil	Gouin.
Vaillancourt, Claude	P.Q.	Avocat	Jonquière	Jonquière.
Vaillancourt, Georges	P.L.Q.	Administrateur	Coaticook	Orford.
Vaugeois, Denis	P.Q.	Historien et éditeur	Sillery	Trois-Rivières.
Verreault, Richard	P.L.Q.	Homme d'affaires	Granby	Shefford.

Liste alphabétique des candidats élus, leur allégeance politique et leur circonscription électorale aux élections ontariennes de 1981.

Députés	Partis	Circonscriptions
Andrewes, Philip	P.C.	Lincoln
Ashe, Hon. George	P.C.	Durham West
Baetz, Hon. Reuben	P.C.	Ottawa West
Barlow, Bill	P.C.	Cambridge
Bennett, Hon. Claude	P.C.	Ottawa South
Bernier, Hon. Leo	P.C.	Kenora
Birch, Hon. Margaret	P.C.	Scarborough East
Boudria, Don	L.	Prescott and Russell
Bradley, James	L.	St. Catharines
Brandt, Andy	P.C.	Sarnia
Breaugh, Michael J.	N.D.P.	Oshawa
Breithaupt, James R.	L.	Kitchener
Bryden, Marion	N.D.P.	Beaches-Woodbine
Cassidy, Michael	N.D.P.	Ottawa Centre
Charlton, Brian	N.D.P.	Hamilton Mountain
Conway, Sean G.	L.	Renfrew North
Cooke, Dave	N.D.P.	Windsor-Riverside
Copps, Sheila	L.	Hamilton Centre
Cousens, Don	P.C.	York Centre
Cunningham, Eric G.	L.	Wentworth North
Cureatz, Sam L.	P.C.	Durham East
Davis, Hon. William G.	P.C.	Brampton
Dean, Gordon	P.C.	Wentworth
Di Santo, Odoardo	N.D.P.	Downsview
Drea, Hon. Frank	P.C.	Scarborough Centre
Eakins, John	L.	Victoria-Haliburton
Eaton, Robert G.	P.C.	Middlesex
Edighoffer, Hugh	L.	Perth
Elgie,M.D. Hon. Robert	P.C.	York East
Elston, Murray	L.	Huron Bruce
Epp, Herbert	L.	Waterloo North
Eves, Ernie	P.C.	Parry Sound
Fish, Susan	P.C.	St. George
Foulds, Jim	N.D.P.	Port Arthur
Gillies, Phil	P.C.	Brantford
Gordon, Jim	P.C.	Sudbury
Grande, Tony	N.D.P.	Oakwood
Gregory, Hon. Bud	P.C.	Mississauga East
Grossman, Hon. Larry	P.C.	St. Andrew-St. Patrick
Haggerty, Ray	L.	Erie
Harris, Michael	P.C.	Nipissing
Havrot, Ed	P.C.	Timiskaming
Henderson,Hon. Lorne C.	P.C.	Lambton
Hennessy, Mickey	P.C.	Fort William
Hodgson, William	P.C.	York North
Johnson, Jack	P.C.	Wellington-Dufferin-Peel
Johnston, Richard F.	N.D.P.	Scarborough West
Jones, Terry	P.C.	Mississauga North
Kells, Morley	P.C.	Humber
Kennedy, R. Douglas	P.C.	Mississauga South
Kerr, George A.	P.C.	Burlington South
Kerrio, Vince	L.	Niagara Falls
Kolyn, Al	P.C.	Lakeshore
Lane, John	P.C.	Algoma-Manitoulin
Laughren, Floyd	N.D.P.	Nickel Belt
Leluk,Hon. Nicholas G.	P.C.	York West
Lupusella, Tony	N.D.P.	Dovercourt
MacDonald, Donald C.	N.D.P.	York South
Mackenzie, Bob	N.D.P.	Hamilton East
MacQuarrie, Bob	P.C.	Carleton East
Mancini, Remo	L.	Essex South
Martel, Elie W.	N.D.P.	Sudbury East
McCaffrey, Hon. Bruce	P.C.	Armourdale
McCague, Hon. George	P.C.	Dufferin-Simcoe
McClellan, Ross	N.D.P.	Bellwoods
McEwen, J. Earl	L.	Frontenac-Addington
McGuigan, James	L.	Kent-Elgin
McKessock, Bob	L.	Grey
McLean, Allan	P.C.	Simcoe East
McMurtry, Hon. Roy	P.C.	Eglinton
McNeil, Ronald K.	P.C.	Elgin
Miller, Hon. Frank S.	P.C.	Muskoka
Miller, Gordon	L.	Haldimand-Norfolk
Mitchell, Robert C.	P.C.	Carleton
Newman, Bernard	L.	Windsor-Walkerville
Nixon, Robert F.	L.	Brant-Oxford-Norfolk
Norton, Hon. Keith	P.C.	Kingston and The Islands
O'Neil, Hugh P.	L.	Quinte
Peterson, David	L.	London Centre
Philip, Ed	N.D.P.	Etobicoke
Piché, Rene	P.C.	Cochrane North
Pollock, Jim	P.C.	Hastings-Peterborough
Pope, Hon. Alan	P.C.	Cochrane South
Ramsay, Hon. Russ	P.C.	Sault Ste. Marie
Reed, Julian	L.	Halton-Burlington
Reid, T. Patrick	L.-Lab.	Rainy River
Renwick, James A.	N.D.P.	Riverdale
Riddell, Jack	L.	Huron-Middlesex
Robinson, Alan M.	P.C.	Scarborough-Ellesmere
Rotenberg, David	P.C.	Wilson Heights
Roy, Albert	L.	Ottawa East
Runciman, Robert William	P.C.	Leeds
Ruprecht, Tony	L.	Parkdale
Ruston, Richard F.	L.	Essex North
Samis, George R.	N.D.P.	Cornwall
Sargent, Edward	L.	Grey-Bruce
Scrivener, Margaret	P.C.	St. David
Sheppard, Howard	P.C.	Northumberland
Shymko, Yuri	P.C.	High Park-Swansea
Smith, Dr. Stuart L.	L.	Hamilton West
Snow, Hon. James W.	P.C.	Oakville
Spensieri, Mike	L.	Yorkview
Stephenson, M.D., Hon. Bette	P.C.	York Mills
Sterling, Hon. Norman	P.C.	Carleton-Grenville
Stevenson, Ross	P.C.	Durham York
Stokes, John E.	N.D.P.	Lake Nipigon
Swart, Mel	N.D.P.	Welland-Thorold
Sweeney, John	L.	Kitchener-Wilmot
Taylor, George	P.C.	Simcoe Centre
Taylor, James A.	P.C.	Prince Edward-Lennox
Timbrell Hon. Dennis R.	P.C.	Don Mills
Treleaven, Richard L.	P.C.	Oxford
Turner, Hon. John M.	P.C.	Peterborough
Van Horne, Ronald G.	L.	London North
Villeneuve, Osie F.	P.C.	Stormont, Dundas and Glengarry
Walker, Hon. Gordon	P.C.	London South
Watson, Andy	P.C.	Chatham-Kent
Welch, Hon. Robert	P.C.	Brock
Wells, Hon. Thomas L.	P.C.	Scarborough North
Wildman, Bud	N.D.P.	Algoma
Williams, John	P.C.	Oriole
Wiseman, Hon. Douglas	P.C.	Lanark
Worton, Harry	L.	Wellington South
Wrye, Bill	L.	Windsor-Sandwich
Yakabuski, Paul J.	P.C.	Renfrew South

Suggestion d'activité pratique

Création d'un parti politique et présentation d'un élément du programme politique

Les objectifs généraux

1. Éveiller l'étudiant au phénomène politique.

2. Faire prendre conscience à l'étudiant de son rôle d'individu, face à l'État.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	*CONTENU*
Amener l'étudiant à: 1. Analyser une question. 2. Exprimer une opinion personnelle. 3. Développer des arguments. 4. Prendre conscience de la nécessité des procédés démocratiques.	Section III: *L'ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES* Organigrammes de quelques partis politiques.

STRATÉGIES (enseignement, apprentissage)	RESSOURCES	ÉVALUATION (élève)
. L'enseignant choisit avec les élèves un sujet d'ordre social, économique, culturel ou autre et qui constitue un élément de programme de parti politique. . On divise la classe en deux groupes, chacun formant un parti politique. . Pour chacun des partis, les représentants d'associations de circonscriptions développent les arguments par lesquels ils rejettent ou acceptent la politique proposée, en fonction des besoins de leurs électeurs. *Note:* Les élèves prendront soin de bien étudier les organigrammes de leur parti afin de respecter le cheminement d'une politique, au sein du parti.	tableaux des organigrammes des partis politiques: pp. 66 à 69	Évaluer la participation en sous-groupes. Évaluer la justesse des arguments. Évaluer le respect des procédures.

DISTRIBUTION :

CENTRE FRAN[illegible]RIEN DE RESSOURCES PEDAGO[illegible]

Wilbrod